

**Incident en plein vol :
Un avion de Tunisair
atterrit en urgence
à Alger**

P.02

**Éducation :
Saadaoui annonce la création de
lycées d'excellence dédiés
à l'informatique**



P.03

**Can 2025 : Algérie 1 RDC 0
Boulbina envoie les
Fennecs en quarts de finale
en fin de prolongation**



P.12

Sécurité routière :



Projet de loi portant
Code de la route :
Saïd Sayoud détaille les
grandes nouveautés

P.03

Taxe carburant :



L'ambassade de Tunisie
clarifie et précise les
véhicules exemptés

P.03

Annaba :



Le directeur de l'éducation
nationale à l'écoute des
préoccupations
des citoyens

P.06

**Annaba / Circonscription
Benaouda Benmostefa :
Le wali-délégué en
visite d'inspection
aux établissements
éducatifs**



P.06

INCIDENT EN PLEIN VOL :

Un avion de Tunisair atterrit en urgence à Alger



Laéroport international Houari Boumediene d'Alger a été le théâtre d'un atterrissage d'urgence ce lundi 6 janvier 2026. Un avion de la compagnie aérienne publique tunisienne Tunisair a dû interrompre son vol et se poser en urgence sur le tarmac algérois en raison d'une complication médicale survenue à bord. Selon les informations rapportées par la télévision publique algérienne ENTV, la décision du commandant de bord a été prise après la dégradation soudaine de l'état de santé d'une passagère de nationalité marocaine. Face à l'urgence de la situation, l'équipage a appliqué les procédures internationales

de sécurité afin de permettre une prise en charge médicale rapide.

Intervention des services

médicaux de l'aéroport

Dès l'atterrissement de l'appareil à Alger, les équipes médicales de l'aéroport international ont été mobilisées. La passagère a été immédiatement prise en charge sur le tarmac par les services de secours, avant d'être évacuée en urgence vers un établissement hospitalier de la capitale. ENTV précise que « la ressortissante marocaine a été transférée par les éléments de la Protection civile vers le Centre hospitalo-universitaire Muṣṭapha Pacha afin de recevoir les soins nécessaires ». Cette intervention rapide a permis de stabiliser la

patiente et de garantir sa prise en charge dans des conditions optimales.

Respect des procédures

d'urgence internationales

L'atterrissement d'urgence d'un avion étranger sur le sol algérien s'inscrit dans le cadre des conventions aériennes internationales, qui placent la sécurité et la santé des passagers au-dessus de toute autre considération. Dans ce type de situation, le commandant de bord est habilité à dérouter l'appareil vers l'aéroport le plus proche disposant des infrastructures adaptées. L'aéroport international d'Alger figure parmi les plateformes aériennes de la région capables

de gérer efficacement ce genre de situation, grâce à un dispositif médical opérationnel en permanence.

Il est à rappeler que l'aéroport d'Alger dispose d'une équipe médicale spécialisée, formée pour intervenir en cas d'urgence sanitaire, qu'il s'agisse de malaises, de complications graves ou d'évacuations médicales. Ces dernières années, plusieurs atterrissages d'urgence ont été gérés avec succès par les services aéroportuaires.

Renforcement des dispositifs médicaux

Par ailleurs, l'administration de l'aéroport prévoit de renforcer davantage ce dispositif. Des démarches ont récemment

été engagées pour recruter de nouveaux médecins généralistes ainsi que des infirmiers, dans l'objectif d'améliorer encore la qualité de la prise en charge médicale des voyageurs.

Cet incident rappelle l'importance des dispositifs d'urgence dans les aéroports internationaux et la coordination entre les compagnies aériennes, les autorités aéroportuaires et les services de secours. Grâce à la réactivité des équipes sur place, la passagère a pu bénéficier d'une assistance rapide, illustrant une nouvelle fois le rôle clé de l'aéroport d'Alger dans la gestion des situations exceptionnelles.

Le ministre de l'Intérieur reçoit la Directrice générale de l'OIM

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, mardi à Alger, la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope, qui effectue

une visite officielle en Algérie. Au cours de cette rencontre, consacrée à l'examen des moyens de coopération entre les deux parties, Mme Pope a salué « le caractère humaniste de l'approche algérienne dans la prise en charge du dossier

de la migration illégale ». La rencontre s'est déroulée en présence du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, du Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des

Transports, M. Mahmoud Djama, du Directeur de la Police générale, en qualité de représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, ainsi que du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf.

DÉCÈS DE L'ANCIENNE PREMIÈRE MINISTRE DU BANGLADESH :
M. Tacherift signe le registre de condoléances

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, a signé, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mardi au siège de l'ambassade du Bangladesh à Alger, le registre de condoléances, suite au décès de l'ancienne Première ministre de ce pays, Khaleda Zia.

Dans le message de condoléances,

le ministre a salué le parcours riche en lutte et en apports de la défunte, qui a laissé derrière elle « un héritage national et politique éternel », soulignant que son nom « est étroitement lié à l'histoire contemporaine du Bangladesh, marquant de son empreinte la marche de l'édition et de la renaissance de son pays, en tant que première femme à avoir exercé les fonctions



de Premier ministre ». « Avec sa disparition, le

Bangladesh perd une personnalité hors pair qui a voué sa vie au service de sa patrie, à la préservation de son unité, à l'élévation de son peuple et au renforcement de sa place sur la scène régionale et internationale », a ajouté M. Tacherift. En cette douloureuse épreuve qui a endeuillé le peuple bangladais frère, « je tiens à présenter, au nom du président de

la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et au nom de l'Algérie, gouvernement et peuple, mes sincères condoléances et ma profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde, de l'accueillir dans Son vaste paradis et de prêter à ses proches et à l'ensemble du peuple bangladais patience et réconfort », a conclu le ministre.

Bouamama reçoit des directeurs d'écoles nationales et de facultés en lien avec le domaine de l'information et de la communication

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu, mardi à Alger, des directeurs d'écoles nationales et de facultés en lien avec le domaine de l'information et de la communication, a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce cadre, M. Bouamama a reçu le directeur de l'Ecole nationale d'administration (ENA) Moulay Ahmed-Medeghri, Pr Abdelmalik Mezhouda, le directeur de l'Ecole nationale

supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), Pr Khaled Lalaoui, le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, Pr Zakaria Ouahbi, et la doyenne de la Faculté des sciences de l'information et de la Communication de l'Université d'Alger 3, Pr Malika Atoui. Ces rencontres, tenues au siège du ministère, marquent « le début d'une série de consultations appelées à être élargies à d'autres

acteurs du milieu universitaire et académique, ainsi qu'à des experts parmi les professionnels, en reconnaissance de leur rôle notable et de leur précieux apport », précise le communiqué. Elles viennent également « concrétiser l'orientation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à ouvrir le champ aux compétences nationales pour contribuer au développement du système d'information et de

communication dans notre pays et à établir des passerelles de coopération entre le secteur de la communication et les différents établissements académiques et de recherche concernés par ce domaine, en explorant les opportunités de travail conjoint », ajoute la même source. Ces rencontres ont permis d'examiner les possibilités de coopération pour la réalisation d'activités conjointes et la



contribution de ces établissements académiques à l'enrichissement et à la réussite des initiatives et événements que le ministère de la Communication prévoit d'organiser au cours de cette année ».

ÉDUCATION:

Saadaoui annonce la création de « lycées d'excellence » dans ces filières

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a annoncé hier un projet d'envergure visant à instaurer des lycées d'excellence dédiés à l'informatique. Cette réforme s'accompagne de garanties de transparence pour le prochain concours de recrutement des enseignants.

En effet, l'école algérienne entame sa mue numérique. Invité du forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, le ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saadaoui, a dévoilé une feuille de route ambitieuse. Au cœur de cette stratégie : l'ouverture de lycées spécialisés dans l'informatique et les technologies de l'information, en étroite coordination avec le

ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les lycées d'excellence : Une « mini-université » pour les talents de demain

Pour le ministre, la refonte des programmes est devenue une « nécessité impérieuse » face à l'accélération des savoirs technologiques. Cette nouvelle filière est conçue comme un cycle préparatoire permettant aux élèves de s'intégrer plus facilement dans les cursus d'élite, notamment les Écoles supérieures d'intelligence artificielle et de cybersécurité.

Le ministre a souligné que cette transition s'appuie sur une révision profonde des programmes, s'inspirant des standards

internationaux tout en préservant l'identité et les valeurs de la société algérienne.

Cette restructuration suit une progression pédagogique précise :

- Cycle primaire : Focus sur les valeurs morales, l'éducation environnementale et le renforcement des sciences et des langues (notamment l'anglais, désormais langue des sciences par excellence).

- Cycle moyen : Phase de détection des aptitudes et des talents pour un meilleur pivotement vers les filières spécialisées du secondaire.

Concours de recrutement : Priorité à l'expérience et à la transparence

Concernant le volet social et professionnel, le ministre a tenu



à rassurer les candidats au grand concours de recrutement des enseignants prévu en février prochain. Les points clés à retenir :

- Toute expérience professionnelle dans l'enseignement supérieure à un mois sera comptabilisée dans la notation.

- Le recours au numérique garantira une transparence totale dans le traitement des dossiers et le calcul des points.

- Les enseignants actuellement

sous contrat bénéficieront de leur droit de participation au concours national, leur situation actuelle ayant été une solution d'urgence pour assurer la continuité pédagogique.

Avec près de 30 000 établissements sous sa tutelle (dont 21 000 écoles primaires et 3 000 lycées), le ministère prépare déjà la rentrée prochaine. Mohamed Seghir Saadaoui a rappelé que la qualité de l'enseignement repose sur un triptyque indissociable : des programmes modernes, une formation continue (notamment pour les 82 000 enseignants récemment intégrés) et des infrastructures de pointe.

PROJET DE LOI PORTANT CODE DE LA ROUTE:

Sayoud détaille les grandes nouveautés

Le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a présenté ce mardi devant le Conseil de la Nation le nouveau projet de loi relatif au Code de la route. Porté par une volonté présidentielle ferme, ce texte de 190 articles vise à transformer radicalement la culture de la circulation en Algérie, en plaçant la responsabilité pénale au cœur du dispositif.

Face à un bilan humain et financier jugé insupportable pour la trésorerie publique, le gouvernement passe à l'offensive. En présentant le projet de loi devant la commission de l'équipement du Conseil de la nation, Saïd Sayoud a été clair : la sécurité des citoyens est un engagement régional non négociable.

Ce texte s'inscrit directement dans le cadre du 54^e engagement du Président de la République, visant la protection des vies et des biens.

Nouveau Code de la route : Vers une refonte totale de la sécurité routière en Algérie

La grande innovation de ce projet de loi réside dans l'élargissement du champ des responsabilités. Le conducteur n'est plus le seul dans le viseur de la justice. Désormais, la responsabilité pénale et civile pourra être engagée contre :

- Les responsables des infrastructures : Les chargés de l'entretien et de la réalisation des routes seront tenus pour responsables si un accident est causé par des travaux non conformes ou une signalisation



défaillante.

Les professionnels du contrôle technique : La falsification de procès-verbaux ou la délivrance de documents inexacts est désormais criminalisée.

- Les examinateurs : L'octroi abusif de permis de conduire sera

sevèrement sanctionné.

Pour moderniser la gestion du trafic, le ministère de l'Intérieur mise sur une « révolution numérique ». Le projet de loi prévoit la généralisation du paiement électronique des amendes, l'utilisation systématique de détecteurs de stupéfiants et le déploiement de stations de pesage (fixes et mobiles) pour lutter contre la surcharge des poids lourds.

Le secteur du transport de marchandises et de matières dangereuses est également verrouillé : certificats de qualification professionnelle obligatoires et contrôle strict des temps de repos deviendront la norme, sous l'œil de dispositifs de surveillance modernes.

Le ministre a également mis l'accent sur le marché de la pièce de rechange. L'importation ou la commercialisation de composants non conformes ne sera plus une simple infraction commerciale, mais un acte passible de lourdes sanctions pénales, d'autant plus si ces pièces sont impliquées dans des accidents mortels.

En classant les infractions en trois catégories — contraventions, délits et crimes — le législateur entend instaurer un cadre dissuasif à la hauteur des enjeux. Comme l'a souligné Sayoud en conclusion, ce texte ne se veut pas seulement punitif, mais aspire à bâtir un « système routier durable » où la mobilité ne rime plus avec fatalité.

TAXE CARBURANT AUX FRONTIÈRES:

L'ambassade de Tunisie clarifie et précise les véhicules exemptés

Après l'entrée en vigueur de la hausse de la taxe sur la consommation de carburant (TCC) prévue par la loi de finances 2026, de nombreuses interrogations persistent chez les voyageurs qui franchissent les frontières terrestres, notamment en direction de la Tunisie.

Modalités de paiement, véhicules concernés, exemptions, contrôle aux postes frontaliers... Face aux zones d'ombre et aux informations parfois contradictoires, l'ambassade de la République tunisienne en Algérie est sortie de sa réserve pour clarifier officiellement les conditions d'application de cette mesure, désormais effective sur le terrain.

TCC à la frontière Algérie – Tunisie : une clarification officielle pour éviter les blocages aux postes frontaliers

Dans un communiqué adressé à la communauté tunisienne résidant en

Algérie et aux voyageurs tunisiens, l'ambassade confirme que les autorités algériennes ont entamé l'application de l'augmentation de la TCC dès le 4 janvier 2026. Cette taxe concerne tous les voyageurs quittant le territoire algérien par les postes frontaliers terrestres, qu'ils soient Algériens ou étrangers.

La mesure s'inscrit dans le cadre de l'article 97 de la loi de finances 2026, et vise l'ensemble des déplacements motorisés vers l'étranger, y compris vers la Tunisie. Le paiement de la taxe s'effectue à chaque sortie du territoire, sans exception liée à la nationalité ou à la destination finale.

Comment payer la taxe carburant avant de franchir la frontière ?

Le communiqué précise que le paiement du TCC est désormais dématérialisé. Deux options sont mises à la disposition des conducteurs :

- Le règlement électronique via la

plateforme officielle « tabioucom »

- Le paiement direct auprès des impôts

Le conducteur du véhicule doit acquitter la taxe avant de franchir la frontière. Les services des douanes contrôlent systématiquement le paiement aux bureaux de sortie, étape obligatoire pour finaliser le départ.

Montants appliqués : un barème progressif selon le nombre de sorties

L'ambassade rappelle que le montant de la TCC aux frontières varie en fonction du type de véhicule et du nombre de sorties effectuées dans la même journée.

Pour les voitures touristiques, la tarification est progressive :

- 1 000 dinars algériens pour une sortie
- 5 000 dinars algériens pour deux sorties
- 10 000 dinars algériens pour trois sorties

sorties

- 25 000 dinars algériens pour quatre sorties ou plus

Pour les véhicules utilitaires, bus et camions, la taxe s'applique par sortie unique :

- 5 000 dinars algériens pour les véhicules de moins de 10 tonnes

- 12 000 dinars algériens pour ceux dont le poids dépasse 10 tonnes

- Ces montants sont désormais appliqués de manière uniforme sur l'ensemble des postes frontaliers terrestres.

Quels véhicules sont exemptés de la TCC aux frontières algériennes ?

Le communiqué officiel précise également les catégories de véhicules exemptés de cette taxe :

- Les véhicules relevant des administrations et institutions publiques
- Les véhicules des entreprises et sociétés opérant en Algérie,

lorsqu'ils sortent du territoire dans le cadre de projets réalisés à l'étranger

- Les véhicules des missions diplomatiques et consulaires étrangères

- Les véhicules des représentations d'organisations internationales

Ces exemptions répondent aux dispositions réglementaires en vigueur et aux usages diplomatiques. En publiant ce communiqué, l'ambassade de Tunisie entend prévenir les situations de blocage ou de retard aux frontières, liées à une méconnaissance des procédures de paiement. Elle invite les voyageurs à s'assurer du règlement du TCC avant leur arrivée au poste frontalier, afin d'éviter tout désagrément.

Pour toute information complémentaire sur le paiement électronique, la direction générale des impôts met à disposition l'adresse suivante : tabioucom@mf.go



UGCAA :

L'activité commerciale se poursuit normalement à travers l'ensemble des wilayas du pays

Le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, a indiqué, mardi à Alger, que l'activité commerciale se poursuit normalement à travers l'ensemble des wilayas du pays, sans aucune perturbation dans l'approvisionnement, appelant à ne pas se laisser entraîner par les rumeurs tendancieuses colportées sur les réseaux sociaux.

Lors d'une conférence de presse, à laquelle ont pris part les présidents des fédérations des taxieurs, de transport des voyageurs et marchandises, des produits alimentaires et des viandes rouges relevant de l'UGCAA, M.

Bedrissi a précisé que les



commerçants sont "conscients" du devoir qui leur incombe dans l'approvisionnement du marché national, assurant que l'activité commerciale se poursuit normalement, sans aucune perturbation dans l'approvisionnement.

Après avoir rassuré sur la disponibilité des produits et la stabilité des prix sur les marchés, le responsable a démenti toute intention chez les commerçants

d'observer une grève jeudi prochain, indiquant que les incitations à la grève émanent de pages étrangères sur les réseaux sociaux.

Concernant le transport de voyageurs et de marchandises, M. Bedrissi a fait état d'un groupe de travail auquel participeront la Fédération nationale des taxieurs et la Fédération nationale de transport des voyageurs et marchandises (FNTVM), afin

de soulever les différentes préoccupations des affiliés.

Il a également rappelé la rencontre, tenue vendredi dernier, par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports avec les syndicats et représentants des professionnels, au cours de laquelle la question de la tarification a été abordée de manière à satisfaire toutes les parties, tout en préservant les intérêts des citoyens et des professionnels.

Lors de la conférence, les présidents des fédérations nationales des distributeurs et des grossistes et détaillants de produits alimentaires, de la Fédération nationale des viandes rouges et de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes ont dénoncé

l'annonce mensongère d'une prévue grève pour jeudi, assurant que les commerçants exercent leurs activités normalement.

Ils se sont dits prêts à redoubler d'efforts pour assurer l'approvisionnement du marché national en différents produits et préserver la stabilité des prix, notamment à l'approche du mois de Ramadhan.

De leur côté, les présidents de la FNTVM et de la Fédération nationale des taxieurs ont appelé à privilégier le dialogue avec le ministère de tutelle pour trouver des solutions aux différentes préoccupations et à ne pas se laisser entraîner par des rumeurs tendancieuses qui ne servent aucunement les intérêts des citoyens et du pays.

CODE DE LA ROUTE :

Le nouveau texte traduit une vision politique claire axée sur la prévention

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a indiqué, mardi, que le nouveau texte de loi portant code de la route traduit une "vision politique claire" axée sur la prévention et l'extension de la responsabilité à toutes les parties impliquées dans les accidents de la route.

Présentant le texte de loi devant la Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Sayoud a précisé que le nouveau texte "traduit, dans sa substance, une intention sincère et une vision politique claire", rappelant que la sécurité des citoyens est une des priorités du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et un engagement de l'Etat envers le peuple.

Dans sa version modifiée, le code de la route repose sur une "approche globale et intégrée qui appelle la conjugaison des efforts de tous les acteurs, chacun dans son domaine de compétence, pour parvenir à un système de circulation sûr et durable", a expliqué le ministre.

Ce texte "se distingue par sa précision et sa clarté dans la définition des dispositions relatives à la sécurité routière, à travers l'introduction de mesures préventives obligatoires, jugées essentielles pour garantir l'intégrité des véhicules et des routes", a-t-il poursuivi.

Dans la nouvelle version, les

responsabilités sont, pour la première fois, étendues à toutes les parties impliquées dans les accidents de la route, et ne sont plus limitées aux seuls conducteurs sans tenir compte des circonstances environnantes, a fait observer le ministre.

Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la consolidation de l'arsenal juridique en matière de sécurité routière, à travers le renforcement des mesures et dispositions permettant d'en finir avec le phénomène de l'insécurité routière et de créer un environnement de circulation sûr, tenant compte de l'ensemble des facteurs à l'origine des accidents de la circulation, du véhicule à l'état des routes, en passant par le facteur humain, a encore précisé M. Sayoud.



Le texte de loi vient renforcer le volet préventif et encourager la culture du signalement des comportements compromettant la sécurité routière, tout en associant la société civile à la diffusion de la culture de la sécurité sur les routes, a souligné le ministre, faisant état de l'institution, dans le nouveau texte, d'une Journée nationale

de la sécurité routière et du Prix du président de la République pour la sécurité routière, en guise d'encouragement aux efforts en faveur de la sécurité routière.

Les travaux de la Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation se poursuivent sous la présidence de son président, M. Yahia Charef.

GÉNÉRALISATION DES TPE :

Le ministère du Commerce intérieur adopte une stratégie de sensibilisation

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national s'emploie à généraliser les terminaux de paiement électronique (TPE) à l'ensemble des locaux commerciaux, à travers l'adoption d'une stratégie basée sur la sensibilisation, a indiqué mardi une responsable au ministère.

Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, la sous-directrice du commerce électronique au ministère, Wahiba Zaknoune a précisé que

"la stratégie suivie actuellement est axée sur la sensibilisation adéquate des commerçants à l'importance d'acquérir les TPE", ajoutant qu'il "n'a jamais été question de mesures coercitives".

Les services du ministère intensifient les opérations de sensibilisation au profit des commerçants, en vue de dissiper toutes les appréhensions à ce sujet, a-t-elle souligné, affirmant qu'"il n'y a aucun délai final à cette opération" et que "toute

information à ce propos sera publiée par le ministère via ses canaux officiels".

Après avoir appelé à ne pas se fier aux informations erronées publiées dans ce sens, Mme Zaknoune a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la demande d'acquisition de TPE auprès des banques, en vue d'adhérer au processus de généralisation de ce type de transactions qui permet de faciliter l'acte commercial.

Concernant le retard accusé dans la réception du TPE après le dépôt de la demande, la responsable l'a



expliqué par le temps pris dans la vérification de la conformité technique et sécuritaire de ce dispositif, le réglage de ses paramètres et sa connexion au réseau bancaire".

Réda Kouninef lourdement condamné dans une autre affaire de corruption

La cour du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a prononcé, mardi 6 janvier, les peines les plus lourdes à l'encontre de l'homme d'affaires Réda Kouninef et de ses coaccusés. Ils sont poursuivis pour des faits de blanchiment d'argent et de dissimulation de produits criminels. Les condamnations sont allées jusqu'à 10 ans de prison ferme, assorties de la confiscation de l'ensemble des biens et avoirs saisis.

Selon le média arabophone « Echourouk Online », la juge de la deuxième section du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a infligé une peine de 10 ans de réclusion criminelle ferme et une amende de 8 millions de dinars algériens à l'encontre des accusés Réda Kouninef et de son gendre N. M., avec confirmation et maintien du mandat d'arrêt émis à l'encontre de ce dernier.

Par ailleurs, le tribunal a condamné un autre gendre de Réda Kouninef,



N. Abdelaziz, à 4 ans de prison ferme et à une amende de 8 millions de dinars algériens, assorties de la confiscation de l'ensemble des biens et saisis. La juridiction a également ordonné à Réda Kouninef de verser 30 millions de dinars algériens, et à son gendre et à son fils 10 millions de dinars, à titre de réparations des préjudices subis par le Trésor public.

Réquisitions du ministère public

Pour rappel, le procureur de la République près la deuxième section du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed avait requis, le 23 décembre dernier, les peines maximales à l'encontre de

Reda Kouninef et de ses coaccusés, soit 10 ans de prison ferme avec confiscation de tous les biens saisis, tandis que le Trésor public avait réclamé des dommages et intérêts estimés à 500 milliards de centimes, en compensation des pertes enregistrées.

Dans ses réquisitions, le représentant du ministère public avait également demandé une peine de 10 ans de prison ferme et une amende de 8 millions de dinars algériens à l'encontre de Réda Kouninef et de ses deux gendres N. A. et N. M., avec la confirmation du mandat d'arrêt international visant ce dernier, ainsi que la

confiscation de l'ensemble des biens et avoirs saisis.

Affaire Saïda Neghza

Dans une autre affaire de corruption, le Conseil judiciaire d'Alger doit examiner, ce mardi 6 janvier, une demande de mise en liberté de Saïda Neghza, détenue depuis près de sept mois à la prison de Koléa, pour des raisons de santé. L'ancienne présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) s'appuie sur l'article 208 du Code de procédure pénale, qui permet à un détenu ou à son avocat de solliciter la libération à tout moment auprès du juge d'instruction.

La défense conteste également une mesure de détention provisoire dans une autre affaire impliquant Mme Neghza, poursuivie pour plusieurs infractions, notamment abandon de déchets dangereux, construction sur des terrains domaniaux illégalement occupés, et exercice d'activités sans licence.

Les textes incriminés incluent les lois sur la gestion des déchets, la protection de l'environnement et la préservation des terres de l'État. Selon les rapports médicaux joints au dossier, l'état de santé de Saïda Neghza se serait gravement détérioré depuis son incarcération. Elle souffre de pathologies graves nécessitant des soins spécialisés, actuellement impossibles à assurer en prison, et elle a été hospitalisée pour une intervention chirurgicale. La défense estime que sa vie est en danger et justifie ainsi sa libération pour raisons médicales.

Pour mémoire, le 9 juillet 2025, la dixième chambre pénale avait condamné Mme Neghza et plusieurs coaccusés à des peines allant jusqu'à quatre ans de prison ferme et des amendes pour des faits liés à l'achat de signatures d'élus lors de la présidentielle de 2024, avec des réparations financières au Trésor public en attente du pourvoi en cassation.

PAIEMENT AADL 3: Le plafond des cartes CIB et Edahabia relevé exceptionnellement vers ce montant



Le Groupement d'Intérêt Économique Monétique (GIE Monétique), l'organisme officiel chargé des systèmes de paiement électronique en Algérie, a annoncé le relèvement du plafond de paiement pour toutes les cartes bancaires et postales. Cette mesure vise à faciliter le règlement des tranches du programme de logements « AADL 3 » et à simplifier la vie des souscripteurs.

Dans un communiqué publié lundi, le GIE Monétique a précisé que cette décision a été prise en coordination avec les membres partenaires du réseau monétique national. Elle permet aux bénéficiaires de payer leurs échéances sans être limités par les anciens plafonds.

Payer avec la carte CIB ou Edahabia en toute simplicité

Grâce à ce nouveau dispositif, les souscripteurs peuvent désormais régler leurs tranches en utilisant la carte bancaire CIB ou la carte Edahabia d'Algérie Poste. Le GIE Monétique souligne que l'objectif est de réduire les contraintes liées aux paiements de montants importants et d'encourager l'usage des solutions électroniques.

Ainsi, le plafond de paiement des cartes bancaires et Edahabia a été relevé à 500 000 DA, facilitant le règlement des premières tranches pour les souscripteurs AADL 3.

Au-delà des cartes, plusieurs solutions numériques sont disponibles. Les souscripteurs peuvent également utiliser l'application mobile BaridiMob ou la plateforme en ligne BaridiWeb pour payer leurs tranches depuis leur domicile. Ces outils permettent d'éviter les déplacements vers les agences ou bureaux de poste et offrent une solution rapide et sécurisée pour honorer les échéances.

L'Agence nationale de l'amélioration et

du développement du logement (AADL) avait déjà annoncé début décembre la possibilité de payer les tranches AADL 3 par voie électronique, dans le cadre de la modernisation des services et de la simplification des procédures administratives.

Déjà plus de 300 000 souscripteurs connectés

Les chiffres confirment l'intérêt pour ces solutions numériques. Jusqu'au 31 décembre dernier, 312 521 souscripteurs avaient réglé la première étape de la première tranche, seulement dix jours après l'ouverture de la plateforme électronique le 21 décembre 2025.

Cette adoption rapide témoigne de la popularité croissante du paiement électronique en Algérie et de son efficacité pour les grands programmes nationaux comme le logement.

Avec le relèvement du plafond et la multiplication des moyens de paiement électroniques, les souscripteurs disposent désormais de solutions pratiques et sécurisées pour régler leurs tranches AADL 3. Cette démarche contribue à fluidifier les transactions, à réduire les files d'attente et à renforcer la transparence dans le processus de paiement.

BILAN 2025 : Air Algérie signe une année record en nombre de passagers



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a dévoilé le bilan de ses activités pour l'année 2025. Les chiffres annoncés témoignent d'une nette progression du trafic et confirment la dynamique de relance engagée par le transporteur public. Près de neuf millions de passagers ont voyagé à bord des avions de la compagnie durant l'année écoulée, un résultat supérieur aux prévisions initiales.

Dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux, Air Algérie résume cette performance par un message symbolique : «

Année après année, notre famille s'agrandit.

Huit millions de passagers, huit millions de souvenirs partagés avec vous. » Un message qui illustre la volonté de la compagnie de renforcer le lien de confiance avec ses voyageurs.

Augmentation significative du trafic par rapport à 2024

Selon les chiffres communiqués, Air Algérie a transporté exactement 8,7 millions de passagers en 2025, dépassant ainsi l'objectif de 8,5 millions annoncé en début d'année par le PDG Hamza Benhamouda. Cette prévision avait été évoquée début décembre dans une interview accordée à l'Agence de presse APS, hors activité de la filiale Domestic Airlines.

La progression est significative. En 2024, la compagnie avait transporté 7,9 millions de passagers. En un an, le trafic a donc augmenté de près de 800 000 voyageurs, traduisant un retour progressif de la demande et une meilleure exploitation du réseau aérien.

Opérations intensifiées et services à bord

Tout au long de l'année 2025, Air Algérie a assuré plus de 85 000 vols, aussi bien sur le réseau international que domestique. Ces opérations représentent plus de 318 787 heures de vol, un volume important qui reflète l'intensité de l'activité de la compagnie.

À bord de ces vols, les équipes

commerciales et techniques ont servi plus de 4,5 millions de repas, toutes classes confondues. Un indicateur qui met en lumière l'ampleur logistique des services assurés quotidiennement par le transporteur national.

Maintenance et expansion de la flotte

La sécurité reste un axe central de la stratégie d'Air Algérie. En 2025, plus de 106 560 heures de maintenance ont été réalisées sur la flotte afin de garantir la conformité aux standards internationaux.

Le savoir-faire technique de la compagnie dépasse désormais le cadre national. Le service maintenance d'Air Algérie intervient également sur des avions appartenant à des compagnies étrangères, dans le cadre de contrats spécialisés, renforçant ainsi la position de l'Algérie dans le secteur aéronautique régional.

L'année 2025 marque aussi le début du renouvellement de la flotte. Deux Airbus A330-900neo, issus de la nouvelle commande passée auprès d'Airbus, ont été réceptionnés avant la fin de l'année. Ces appareils modernes visent à améliorer le confort des passagers et l'efficacité énergétique.

Parallèlement, Air Algérie a élargi son réseau international avec l'ouverture de nouvelles lignes long-courrier reliant l'Algérie à plusieurs destinations en Afrique, en Europe et en Asie.

Enfin, l'année a été marquée par le lancement officiel de Domestic Airlines, filiale dédiée aux vols intérieurs, née de l'intégration de Tassili Airlines. Une étape stratégique pour renforcer la desserte nationale et améliorer la mobilité interne.

ANNABA / CIRCONSCRIPTION BENAOUEDA BENMOSTEFA

Le wali-délégué en visite d'inspection au CEM "Bachir Amara"

Imen.B

Dans le cadre du suivi de terrain visant à améliorer les conditions de scolarisation au sein des établissements éducatifs, la sixième étape des visites d'inspection du wali-délégué de la circonscription "Benaouda Benmostefa" a concerné le Collège d'Enseignement Moyen (CEM) "Amara Bachir". Cette visite a permis de procéder à une évaluation globale des conditions de scolarisation au niveau de l'établissement, ainsi qu'à l'écoute des préoccupations

du personnel pédagogique et administratif, lesquelles portent notamment sur la surcharge des classes, les besoins pédagogiques et certaines contraintes organisationnelles.

Par ailleurs, il a été procédé à l'étude de la possibilité d'envisager l'extension de salles de cours, afin de réduire la pression enregistrée au sein de l'établissement et d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves. À cet égard, il convient de souligner que le projet de réalisation d'un nouveau CEM à la cité "Ilot

06" contribuera de manière significative à désengorger le CEM "Amara Bachir", en assurant une meilleure répartition des élèves et en améliorant durablement le climat scolaire dans la région. Cette démarche illustre l'engagement des autorités locales à assurer un suivi de proximité et à œuvrer pour l'amélioration continue du secteur de l'éducation, dans l'objectif d'offrir aux élèves un environnement scolaire adapté et favorable à la réussite.



ANNABA / ADMINISTRATION

Le Chef de daïra de la commune d'Annaba accueille les citoyens

Imen.B

Dans le cadre de la politique de proximité de l'administration avec le citoyen, et en application des orientations des autorités publiques visant à améliorer le service public, le Chef de daïra d'Annaba a supervisé, hier lundi, une séance de réception des citoyens. Cette rencontre a été consacrée à l'écoute directe des préoccupations des citoyens, lesquelles portent sur divers domaines liés à la vie quotidienne. À cette occasion, le Chef de daïra a accordé une attention particulière aux doléances exprimées, en s'engageant à examiner chaque dossier au cas par cas et à œuvrer à la

recherche de solutions appropriées, en coordination avec les services compétents. Ces réceptions périodiques s'inscrivent dans une démarche visant à rapprocher l'administration du citoyen, à renforcer la communication directe, et à instaurer un climat de confiance et de transparence entre l'administration et les administrés. À travers cette initiative, les autorités locales réaffirment leur volonté de prendre en charge les préoccupations des citoyens, de faciliter le traitement de leurs demandes, et de contribuer à l'amélioration continue de la qualité du service public.



ANNABA:

Le directeur de l'éducation nationale à l'écoute des préoccupations des citoyens

S.F

Dans le cadre de la politique de proximité visant à rapprocher l'administration du citoyen et à renforcer les canaux de communication, le directeur de l'éducation de la wilaya d'Annaba, Mokhtar El Aouamer, a procédé, hier lundi, à partir de 18 heures, à la réception des préoccupations des employés du secteur et des citoyens.

Cette rencontre a permis au responsable concerné d'écouter directement les doléances, les observations et les propositions des participants, d'examiner les différents dossiers soumis et d'œuvrer à leur prise en charge et à leur traitement conformément aux lois et aux réglementations en

vigueur.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à instaurer un dialogue direct et constructif entre l'administration et les citoyens, à améliorer la qualité des services éducatifs et à renforcer l'esprit de coopération et de partenariat entre l'ensemble des acteurs du secteur.

À travers ce type de rencontres régulières, la Direction de l'Éducation d'Annaba réaffirme son engagement à être à l'écoute des préoccupations du personnel et des citoyens, dans l'objectif de contribuer à un climat de confiance et à une meilleure performance du système éducatif.



ANNABA / DROIT ET SOCIÉTÉ

Focus sur les procédures légales de lutte contre les atteintes au foncier

S.F

L'émission « Droit et Société » consacre son numéro de ce jour à l'examen des procédures mises en œuvre pour lutter contre les phénomènes d'atteinte au foncier, conformément à la législation algérienne, dans un souci de sensibilisation juridique et de protection des biens publics et privés.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs responsables et cadres concernés par ce dossier, notamment le procureur de la République près le Conseil judiciaire d'Annaba, M. Wafik Merzoug, qui a exposé les mécanismes juridiques et judiciaires destinés à faire face aux infractions liées à l'occupation illégale des biens fonciers, ainsi que les sanctions prévues par la loi.

Ont également pris part à cette émission le directeur des Domaines de l'Etat, M. Karim Maâlem, qui a mis en lumière le rôle de ses services dans la protection du foncier public, les actions de suivi et de contrôle, ainsi que la coordination avec les différentes institutions administratives et judiciaires en vue de la récupération des biens illicitement occupés.

De son côté, le directeur de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Architecture, M. Abdelhamid Ouali, a présenté le cadre réglementaire régissant le secteur du bâtiment et de l'urbanisme, soulignant l'importance du respect des instruments d'urbanisme afin de limiter les dépassements et l'anarchie urbaine.



Par ailleurs, madame Karima Faïza Rezag, cheffe de service à la direction de la construction, de l'urbanisme et de l'architecture, a apporté des éclaircissements sur les missions des services techniques, notamment en matière de constatation des infractions, de suivi des dossiers et de coordination avec les instances compétentes pour l'application des mesures légales.

Animée par Leïla Taïbi, cette émission a constitué un espace de débat et d'échange autour d'une thématique d'actualité, mettant l'accent sur l'importance du respect de la loi, de la prévention et de la sensibilisation citoyenne pour la préservation du foncier et l'instauration d'un développement urbain maîtrisé.

ANNABA / CONSERVATION DES FORÊTS

Interception d'un camion chargé de bois de chêne-liège, transporté sans autorisation

Imen.B

Dans le cadre des actions continues visant à préserver le patrimoine forestier et à lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, les services de la conservation des forêts de la wilaya d'Annaba ont mené, hier, une sortie de terrain au niveau du territoire forestier de Seraïdi. Au cours de cette opération, le chef de la circonscription des forêts, accompagné de ses agents et agissant sous la supervision de la responsable de la circonscription des forêts d'Annaba, a procédé à l'interception d'un camion chargé de bois de chêne-liège, transporté sans autorisation réglementaire. La quantité saisie est estimée à cinq (05) stères. Suite à cette infraction, le produit forestier a été saisi et acheminé vers le dépôt de la conservation des forêts à Berrahal. Le contrevenant a, quant à lui, été convoqué au siège de la circonscription afin d'être entendu et de faire l'objet des procédures légales en vigueur. Cette intervention s'inscrit dans le



cadre de la mission de la police forestière, qui veille à l'application stricte de la réglementation en matière de protection des forêts, et traduit la détermination des autorités forestières à lutter contre toute forme d'atteinte au domaine forestier et à préserver les richesses naturelles de la wilaya d'Annaba.

ANNABA / SERAIDI

Le P/APC préside une réunion consacrée au renouvellement des contrats de location

R.C

Le P/APC de la commune de Seraïdi, Rachedi Ali, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à la régularisation et au renouvellement des contrats de location. Ont pris part à cet réunion le Vice-président du conseil populaire municipal, le secrétaire général

et le chargé du bureau des litiges. Des décisions strictes ont été prises à cet égard envers les retardataires de paiement des loyers, qui risquent de s'exposer à des mesures coercitives, notamment par la résiliation de contrat de location ou avis d'évacuation.

ANNABA / CADRE DE VIE

Les habitants de la cité "Oued Kouba" réclament des espaces de loisirs pour leurs enfants

**S.F**

Les habitants de la cité "Oued Kouba", à Annaba, interpellent les autorités locales afin de procéder à l'aménagement d'un espace de loisirs destiné aux enfants, à proximité du CEM "Omar Ibn El Khattab". La parcelle concernée, actuellement inexploitée, est devenue au fil du temps un véritable point noir environnemental, marqué par l'accumulation anarchique de déchets et de détritus.

Selon les riverains, cette assiette foncière représente une opportunité réelle pour la création d'un espace récréatif sécurisé, équipé de jeux pour enfants et agrémenté de plantations et d'espaces verts. Un tel projet contribuerait non seulement à offrir aux enfants du quartier un lieu de détente et de divertissement, mais également à éradiquer le phénomène de dépôts

sauvages qui défigure les lieux.

Les habitants affirment par ailleurs leur disponibilité à s'impliquer activement dans une large campagne de nettoyage et d'embellissement du site, traduisant une forte volonté collective de préserver et d'améliorer leur cadre de vie. Toutefois, ils tirent la sonnette d'alarme quant à la présence de morceaux de fer et de débris métalliques disséminés sur le terrain, représentant un danger réel pour les enfants et les citoyens.

Face à l'absence totale d'un espace dédié aux enfants dans cette zone, les habitants d'Oued Kouba lancent un appel au wali d'Annaba ainsi qu'au président de l'Assemblée populaire communale d'Annaba, afin d'intervenir dans les plus brefs délais et de transformer cet espace abandonné en un lieu de loisirs sûr et adapté aux besoins.

ANNABA / PRÉVENTION CONTRE LE MONOXYDE DE CARBONE : La DCP organise une campagne de sensibilisation au profit des élèves

Imen.B

Dans le cadre de la protection de la santé et de la sécurité des citoyens, la direction du commerce de la wilaya d'Annaba, à travers la direction de la protection du consommateur et de la répression des fraudes et le bureau de la promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif, a organisé une journée de sensibilisation et de prévention contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, communément



appelé le tueur silencieux, car il est incolore et inodore. Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la prévention des intoxications au gaz, menée en coordination

avec la direction de l'éducation de la wilaya d'Annaba. La journée a été organisée, hier, et a été spécialement dédiée aux élèves, dans un objectif de diffusion des bons réflexes de

prévention au sein du milieu scolaire et familial. Les activités de cette journée ont été animées avec la participation de cadres de la répression des fraudes de la direction du commerce, des représentants de Sonelgaz, ainsi que l'Association de protection du consommateur. La manifestation s'est déroulée au niveau du CEM "Taïbi Mohamed", où des explications claires et adaptées ont été fournies aux élèves concernant les dangers du monoxyde de carbone, les causes des

intoxications, ainsi que les mesures de prévention à adopter, notamment l'aération régulière des habitations, l'entretien des appareils à gaz et l'importance des détecteurs de CO2. À travers cette initiative, les autorités concernées réaffirment leur engagement à préserver la santé publique, à renforcer la culture de prévention, et à réduire les risques liés à l'utilisation du gaz, en misant sur la sensibilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.

ANNABA : Le chauffe-eau, un danger silencieux à l'origine des intoxications au monoxyde de carbone

S.F

Le chauffe-eau demeure l'une des principales causes des accidents liés à l'intoxication au monoxyde de carbone, un gaz toxique, inodore et invisible, particulièrement dangereux en cas d'absence ou d'insuffisance de ventilation. Chaque année, de nombreux incidents sont enregistrés, mettant en péril la vie des familles. Les spécialistes mettent en garde contre une erreur fréquente et

grave : l'installation du chauffe-eau à l'intérieur de la salle de bain. Cet emplacement représente un risque majeur, notamment lorsque la pièce est mal aérée ou totalement dépourvue de système de ventilation, favorisant ainsi l'accumulation des gaz brûlés. Les autorités et services de prévention rappellent l'importance de raccorder impérativement le chauffe-eau à un conduit d'évacuation des gaz conforme aux normes en vigueur, et d'éviter catégoriquement

son installation dans les salles d'eau. Le respect de ces règles simples permet de réduire considérablement les risques d'asphyxie et d'intoxication. La ventilation reste le geste préventif le plus essentiel à adopter de manière permanente dans les habitations. Aérer régulièrement les pièces, vérifier l'état des installations et faire appel à des professionnels qualifiés pour l'entretien des appareils à gaz sont autant de mesures indispensables

pour garantir la sécurité des occupants. La prévention demeure la meilleure protection face à ce danger silencieux, afin de préserver des vies

ANNABA / INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE : Deux décès suite à une intoxication au monoxyde de carbone à El Hadjar

R.C

Un drame lié à l'intoxication au monoxyde de carbone s'est produit, hier, dans la commune et daïra d'El Hadjar, plus précisément à la cité "19 Juin", rappelant une nouvelle fois les dangers de ce gaz mortel et silencieux. Selon un communiqué de la protection civile d'Annaba, les secours sont intervenus à

13h27 pour prendre en charge deux personnes victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-eau installé au domicile concerné. Malheureusement, l'incident a entraîné le décès de deux femmes âgées de 50 et 80 ans. Les victimes ont été transférées vers le service de conservation des corps de l'hôpital d'El Hadjar, après constatation du décès. Cet énième accident met en

lumière les risques majeurs liés à une mauvaise installation ou à un défaut de ventilation des appareils à gaz, notamment les chauffe-eaux, et souligne l'importance du respect strict des règles de sécurité domestique. Les services de la protection civile renouvellent leurs appels à la vigilance et rappellent la nécessité d'assurer une bonne aération des habitations, de raccorder



ANNABA / ACCIDENTS DE LA ROUTE : Dérapage de 02 véhicules de tourisme, entraînant plusieurs blessures parmi les occupants

Imen.B

Les services de la protection civile de la wilaya d'Annaba sont intervenus avant-hier à 21h32, suite à un accident de la circulation survenu sur la Route Nationale RN.16, précisément au niveau de la localité "Bouzaaroura",

commune et daïra d'El Bouni. L'accident a été causé par le dérapage de deux véhicules de tourisme, entraînant plusieurs blessures parmi les occupants. Le bilan fait état de quatre (04) blessés, présentant des traumatismes de gravité variable, dont les âges sont compris entre

06 mois et 36 ans. Les éléments de la protection civile sont rapidement intervenus sur les lieux afin de porter les premiers secours aux victimes, avant de procéder à leur évacuation vers l'établissement hospitalier le plus proche pour une prise en charge médicale. Cette intervention

illustre une nouvelle fois la réactivité et le professionnalisme des équipes de la protection civile d'Annaba, tout en rappelant l'importance du respect du code de la route et de la prudence au volant, notamment sur les axes routiers à forte circulation, afin de préserver des vies humaines.



Au Royaume-Uni, l'ambassade de Palestine officiellement inaugurée à Londres

L'ouverture de cette ambassade « marque une étape importante dans les relations britannico-palestiniennes », s'est félicité l'ambassadeur Husam Zomlot, qui portait auparavant le titre de chef de la mission diplomatique palestinienne, selon le monde fr.

Plus de trois mois après que le Royaume-Uni a reconnu l'Etat de Palestine, l'ambassade de Palestine a été inaugurée à Londres, lundi 5 janvier. « Nous sommes réunis aujourd'hui pour marquer un moment historique : l'inauguration de l'ambassade de l'Etat de Palestine au Royaume-Uni, avec un statut diplomatique et des attributions complets », s'est félicité l'ambassadeur Husam Zomlot,



qui portait auparavant le titre de chef de la mission diplomatique palestinienne.

L'ouverture de cette ambassade « marque une étape importante dans les relations britannico-palestiniennes, dans le long cheminement du peuple

palestinien vers la liberté et l'autodétermination », a-t-il ajouté. Il a ensuite dévoilé la plaque « Ambassade de l'Etat de Palestine » apposée sur le bâtiment, situé à Hammersmith, dans l'ouest de Londres. La « promesse » de poursuivre

« une paix juste et durable »

« Pour des générations de Palestiniens à Gaza, en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est et dans les camps de réfugiés, ainsi que dans toute la diaspora, cette ambassade représente la preuve que notre identité ne peut être niée », a insisté M. Zomlot. Elle « est une promesse, celle de poursuivre une paix juste et durable, ancrée dans le droit international et les valeurs universelles », a-t-il ajouté. Le représentant du roi Charles III, Alistair Harrison, a aussi déclaré qu'il s'agissait d'« un moment historique pour la Palestine », et « le début d'un changement majeur dans [des] relations bilatérales » déjà « très étroites ».

Le Royaume-Uni a officiellement reconnu en septembre dernier l'Etat de Palestine, près de deux ans après le début de la guerre dévastatrice à Gaza, déclenchée par l'attaque sans précédent du mouvement islamiste palestinien Hamas contre Israël le 7 octobre 2023.

Le premier ministre, Keir Starmer, avait affirmé vouloir ainsi « raviver l'espoir de paix et d'une solution à deux Etats ». Sa décision, coordonnée avec d'autres pays, dont la France, le Canada ou l'Australie, a été fustigée par Israël, dont le premier ministre, Benjamin Netanyahu, a dénoncé « une récompense au terrorisme ».

Venezuela

Le Conseil de sécurité de l'ONU prudent sur la légalité de l'enlèvement de Maduro

La Chine et la Russie s'en sont prises à « la domination américaine », mais les Européens, hormis le Danemark menacé par la convoitise des Etats-Unis sur le Groenland, se sont contentés de rappeler les grands principes du droit international, selon le monde fr.

A 5 kilomètres du tribunal où comparaissait Nicolas Maduro, et quasiment en simultané, le Conseil de sécurité s'est réuni en urgence à New York lundi 5 janvier, après l'opération militaire américaine au Venezuela. Mais en dépit

de quelques critiques, le conseil ne s'est pas prononcé clairement sur la légalité ou pas de l'enlèvement du président vénézuélien par Washington, laissant présager qu'après l'invasion de l'Ukraine ou la guerre menée à Gaza par Israël, cet épisode vénézuélien pourrait bien être un troisième clou dans le cercueil du multilatéralisme et du droit international.

Dans la salle, les sièges rouges réservés aux diplomates non membres du Conseil ont été pris d'assaut par des délégués d'Amérique latine, signe du

caractère supposé historique de la réunion. L'ambassadeur américain, Mike Waltz, qui, la veille, avait expliqué sur la chaîne Fox News que Washington ne violait pas la souveraineté du Venezuela et ne contrevenait donc pas à l'article 2 de la Charte des Nations unies, mais avait agi conformément à la « légitime défense » prévue par l'article 51, n'a pas repris cet argument volontiers avancé lors de violations du droit international. Il a toutefois décrit des Américains « agressés », victimes du trafic de drogue organisé par des cartels dont



Nicolas Maduro serait proche. Mais, sur un tout autre registre, il a surtout martelé qu'il était « inacceptable que les plus

grandes réserves d'énergie du monde continuent d'être sous le contrôle d'adversaires des Etats-Unis ».

Le droit international, un clivage politique qui prospère du sommet de l'Etat jusqu'au sein des partis

Critiqué par les oppositions et une partie de son camp, Emmanuel Macron a clarifié sa position, lundi 5 janvier, sur l'opération américaine au Venezuela. Un débat qui agite tout autant les autres forces politiques, selon le monde fr.

Quand l'ordre mondial chavire, le monde politique français révèle ses lignes de fracture. L'opération militaire de l'administration Trump au Venezuela, soldée par l'enlèvement de son président, Nicolas Maduro, et de son



épouse, Cilia Flores, samedi 3 janvier, précipite les partis mais

défense du droit international et du multilatéralisme.

Quelques heures après l'intervention des forces spéciales américaines à Caracas, le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, avait exprimé, sur X, son soutien à une transition « pacifique, démocratique et respectueuse de la volonté du peuple vénézuélien », « débarrassé de la dictature de Nicolas Maduro ». Pas de mention du non-respect du droit international ou de condamnation formelle de la méthode brutale employée

par l'administration Trump. Satisfait, Donald Trump a même repartagé son message sur son compte Truth Social.

Ces omissions du président n'ont pas échappé à la gauche et à une partie des élus macronistes, révulsées par cette rupture apparente avec la tradition diplomatique française, exprimée par Jean-Noël Barrot avant la réaction du président. A moins que ces expressions coordonnées évitant toute critique frontale de Donald Trump ne poursuivent un autre objectif.

GROENLAND :

La hantise d'une annexion par les Etats-Unis

Après l'intervention militaire des Etats-Unis au Venezuela, Groenlandais, Danois et Européens redoutent que la prochaine cible de la Maison Blanche soit le territoire autonome danois que Donald Trump convoite depuis son premier mandat, selon le monde fr.

Après avoir attaqué le Venezuela et enlevé son président, Nicolas Maduro, les Etats-Unis s'apprêtent-ils à prendre le contrôle

du Groenland, territoire autonome danois de 56 000 habitants ? Les dernières déclarations du président américain font craindre le pire. Dans une interview au magazine The Atlantic, le dimanche 4 janvier, Donald Trump a réaffirmé que son pays avait « absolument besoin du Groenland », avant de déclarer, quelques heures plus tard, qu'il allait « s'occuper [de l'île] dans deux mois » et serait prêt à en parler « dans vingt jours ».

Sibyllins, ces propos inquiètent d'autant plus que le directeur de cabinet adjoint de la Maison Blanche, Stephen Miller, a renchéri lundi sur CNN. « Les Etats-Unis devraient avoir le Groenland », a-t-il affirmé, ajoutant que « personne [n'allait] se battre militairement avec les Etats-Unis sur l'avenir du Groenland ». La veille, son épouse, Katie Miller, avait publié sur X une carte de ce territoire aux couleurs du drapeau américain,



assortie du commentaire « Bientôt ». « C'est un message qui établit un lien direct entre ce qui s'est passé au Venezuela et ce qui pourrait advenir au Groenland », note Peter Viggo Jakobsen, professeur associé au Collège royal de défense danois.

Le Cambodge brise le cessez-le-feu avec la Thaïlande, mais plaide un accident

Phnom Penh parle d'une erreur opérationnelle, alors que Bangkok déclare qu'un de ses soldats a été blessé. Un cessez-le-feu a mis fin, le 27 décembre, à trois semaines de combats meurtriers entre les deux pays, qui s'opposent de longue date sur le tracé de leur frontière, selon le monde fr.

Le cessez-le-feu conclu il y a dix jours entre la Thaïlande et le Cambodge pour mettre fin à leurs combats frontaliers a connu, mardi 6 janvier, un nouvel accroc, avec des tirs cambodgiens ayant blessé un soldat thaïlandais, possiblement par accident.

L'armée thaïlandaise a accusé dans un premier temps le pays voisin d'avoir « violé » la trêve en tirant « des obus de mortier dans la zone de Chong Bok », à proximité de la frontière disputée. « Un soldat a été blessé par des éclats » et « évacué pour

recevoir un traitement médical », a-t-elle ajouté, sans préciser la gravité de ses blessures. L'armée thaïlandaise a dit dans un second temps avoir été « contactée par la partie cambodgienne, qui a affirmé qu'il n'y avait aucune intention de tirer sur le territoire thaïlandais et que l'incident avait été causé par une erreur opérationnelle ».

Le ministère de la défense cambodgien a évoqué « une explosion dans un tas

d'ordures », alors que ses troupes effectuaient des travaux d'entretien. Deux de ses soldats ont été blessés dans cette explosion, « l'un légèrement et l'autre grièvement », a fait savoir le ministère, sans mentionner de tirs de mortier ou de dommages collatéraux côté thaïlandais.

« Nous avons la capacité de répondre »

« Il nous a été dit au niveau militaire que l'incident était un accident, mais nous cherchons à obtenir des précisions sur la

manière dont la responsabilité sera assumée », a commenté le premier ministre thaïlandais, Anutin Charnvirakul, devant la presse. « Nous avons la capacité de répondre », a-t-il ajouté, précisant qu'aucune évacuation d'habitants n'avait été ordonnée à ce stade.

Cet incident est le dernier en date depuis qu'un cessez-le-feu a mis fin le 27 décembre à trois semaines de combats, qui ont fait au moins 47 morts et provoqué le déplacement de près d'un million de personnes de part et d'autre de la frontière.

La Thaïlande avait déjà accusé le Cambodge d'avoir violé la trêve, deux jours plus tard, avec le survol de son territoire par plus de 250 drones. « De telles actions constituent une provocation et une violation des mesures visant à réduire les tensions », avait condamné

l'armée thaïlandaise. Le Cambodge accuse de son côté la Thaïlande d'avoir pris le contrôle « par la force » de plusieurs zones frontalières et d'avoir « entamé l'annexion illégale de territoires cambodgiens ». Une version contestée par l'armée thaïlandaise, selon laquelle les zones sous son contrôle ont toujours appartenu à la Thaïlande.

Des signes de détente

Bangkok a tout de même libéré le 31 décembre 18 soldats cambodgiens capturés en juillet, lors d'un premier épisode d'affrontements qui avait fait 43 morts en cinq jours. Une « démonstration de bonne volonté », selon la diplomatie thaïlandaise, tandis que Phnom Penh y avait vu un geste de nature à « instaurer un climat de confiance mutuelle ».

« En Iran, la révolte est enclenchée par les commerçants du bazar, le cœur battant de l'économie, pourtant conservateurs »

Selon la sociologue Azadeh Kian, le mouvement de contestation, issu des classes économiques autrefois proches du pouvoir clérical, a quelque chose d'inédit. Dans une tribune au « Monde », elle montre qu'il a approfondi les dissensions à la tête du pays, selon le monde fr.

Les Iraniens contestataires sont descendus de nouveau dans les rues de nombreuses villes du pays pour crier leur colère contre un régime dictatorial, incomptant et corrompu, responsable de la

crise économique et financière profonde qui engloutit la population. Le slogan « A bas le dictateur » vise directement le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, et son régime. Certes, le pays a connu de nombreux autres mouvements sociaux ; certains à caractère politique, comme le « mouvement vert » contre la fraude électorale, en 2009, d'autres à caractère économique ayant des classes populaires pour moteur, comme en 2018 et en 2019, à la suite du triplement du prix de l'essence, d'autres

encore de nature culturelle et politique avec le mouvement Femmes, vie, liberté, en 2022. Mais la révolte que connaît le pays actuellement a un caractère inédit : ce sont les commerçants du bazar, le cœur battant de l'économie, pourtant conservateurs et naguère proches du pouvoir clérical, qui l'ont enclenchée. Elle fait suite à la montée soudaine du prix de l'or et des devises par rapport à la monnaie nationale, qui a perdu plus de 30 % de sa valeur en 2025. L'inflation galopante – dont le taux officiel

était de 52 % en décembre – prive la population de son pouvoir d'achat : plus de la moitié des Iraniens se trouvent sous le seuil de pauvreté, et la classe moyenne disparaît, s'appauvrissant toujours davantage, alors qu'une minorité au pouvoir, ou proche du pouvoir, continue de profiter de la manne pétrolière et de s'enrichir.

Car l'économie est au service des intérêts des structures monopolistiques dirigées par les proches du Guide et, de surcroît, exemptes d'imposition, à

l'instar des fondations des gardiens de la révolution, dont la holding Khatam al-Anbiya, la fondation Astan Qods (la plus riche du pays, à Machhad), la Fondation des déshérités, etc. Les manifestants refusent également que les revenus pétroliers soient dépensés pour entretenir les groupes de soutien du régime dans la région appelée l'« axe de la résistance » [mouvements armés présents au Liban, en Irak, en Syrie, au Yémen...], aujourd'hui largement affaiblie.

CAN-2025 / ALGÉRIE 1-0 RD CONGO : Boulbina envoie les Fennecs en quarts de finale en fin de prolongation



La sélection algérienne de football a validé son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025, en s'imposant face à la RD Congo (1-0), après prolongation, mardi soir, au terme d'un huitième de finale acharné disputé et longtemps indécis.

Il a fallu attendre la 118e minute pour voir les Verts faire la différence, grâce à un bijou de Boulebina, parfaitement servi en profondeur par Zerrouki. L'ailier algérien a éliminé son vis-à-vis avant d'adresser une frappe limpide en pleine lucarne, libérant tout un stade et offrant à l'Algérie une qualification méritée mais coûteuse.

Solide et invaincue lors de la phase de groupes, avec un parcours parfait ponctué par trois victoires contre le Soudan (3-0), le Burkina Faso (1-0) et la Guinée équatoriale (3-1), l'Algérie a cette fois dû puiser dans ses ressources mentales et physiques face à une équipe congolaise bien organisée et dangereuse par séquences.

Alignés en 4-2-3-1, les Algériens ont multiplié les tentatives dans la profondeur, notamment par Amoura, très sollicité sur le flanc droit, et par Mahrez, mobile entre les lignes.

Malgré cette emprise territoriale, les occasions nettes ont tardé à se concrétiser. Belghali s'est signalé par plusieurs centres dangereux (20e), tandis qu'une

frappe de Maza, à la suite d'un bon débordement, a manqué de précision (42e). Les Congolais, regroupés en bloc bas, ont procédé par contres rapides et ont failli surprendre la défense algérienne, notamment par Bakambu (25e) et Tuanzebe de la tête (26e), sans conséquence sur le score.

Au retour des vestiaires, les Verts ont maintenu la pression, malgré la sortie sur blessure de Bennacer, remplacé par Abdelli (49e). Chaïbi s'est procuré une occasion de la tête (53e), avant que la RD Congo ne hausse le ton et oblige la défense algérienne à redoubler de vigilance.

Boudaoui a ainsi réalisé un sauvetage décisif devant Mbemba (59e), tandis que le gardien Zidane s'est illustré par plusieurs interventions rassurantes.

La fin du temps réglementaire a vu l'Algérie accentuer son pressing offensif. Hadj-Moussa, entré en jeu à la 70e minute, a cadré la première frappe algérienne de la rencontre (77e), puis Amoura a buté sur le portier congolais à l'issue d'un débordement incisif (78e). Dans les dernières minutes, les Verts se sont encore heurtés à un gardien adverse impérial, notamment sur une double occasion franche à la 86e minute, avant un ultime sauvetage de Belaïd sur sa ligne dans le temps additionnel (90e+1).

En prolongation, la domination

algérienne s'est poursuivie, malgré la fatigue et les crampes. Bounedjah a tenté sa chance à la 99e minute, sans succès, tandis que Bensebaïni a vu sa tête captée par le gardien congolais (107e). Chaïbi puis Bounedjah ont encore manqué le cadre ou buté sur le portier adverse (110e), laissant planer la menace d'une séance de tirs au but.

L'entrée de Boulebina et Zerrouki (112e) s'est toutefois révélée décisive. A la 118e minute, parfaitement lancé en profondeur par Zerrouki, Boulebina a éliminé son défenseur avant d'expédier une frappe somptueuse dans la lucarne, offrant une victoire méritée aux Verts au terme d'un match intense.

Grâce à ce succès, l'Algérie poursuit son parcours continental et affrontera le Nigeria en quarts de finale, samedi 10 janvier (17h00). Les Super Eagles, impressionnantes en huitièmes, se sont largement imposées face au Mozambique (4-0), promettant une affiche de très haut niveau.

Les notes des Verts !

Zidane (7,5) : Aussi étrange que ça ne puisse paraître, il n'a pas eu énormément de travail à faire mais il l'a très bien fait, se montrant très rassurant avec les mains comme avec les pieds. Un excellent match !

Rafik Belghali (7,5) : Clairement sa meilleure prestation en Équipe Nationale. Intenable les trois quarts du match, il a multiplié les centres dangereux et a très bien défendu sur son couloir droit.

Aïssa Mandi (8) : Sur la lignée de ses dernières sorties, Mandi s'est montré intraitable, dur sur l'homme et toujours très bien placé. Un roc, un vrai.

Ramy Bensebaïni (8,5) : Il a joué une heure défenseur central et une heure latéral gauche et que dire de son match ! À l'exception d'une erreur en première période, il a été absolument impérial, rigoureux, incisif et appliqué.

Rayan Aït-Nouri (7,5) : Enfin un vrai bon match pour le latéral des Verts ! Toujours aussi brillant techniquement, il a constamment pris à défaut son vis-à-vis et a également bien défendu. Remplacé par Zineddine Belaïd (70'), tout simplement excellent et très utile sur les 50 minutes qu'il a pu jouer.

Ismaël Bennacer (7) : Sa première période avait été intéressante balle au pied mais il s'est arrêté dès le retour des vestiaires, touché aux ischio-jambiers. Sa CAN est peut-être déjà finie. Remplacé par Himad Abdelli (7, 48') qui a eu du mal dans un premier temps avant de trouver le rythme et de beaucoup apporter, dans la récupération comme dans la construction du jeu.

Hicham Boudaoui (8) : Que dire de ses prestations ? Il est tout

simplement monstrueux, présent absolument partout et courant de la même façon à la 12ème comme à la 105ème minute. Remplacé par Ramiz Zerrouki (114') qui a trouvé d'excellentes ouvertures par la passe... dont une pour un certain Adil Boulbina.

Riyad Mahrez (4) : C'est le moins bon Algérien ce soir. Il n'a jamais su exister sur son côté et n'a pas non plus beaucoup contribué au repli défensif. Remplacé par Anis Hadj-Moussa (70'), qui n'aura pas forcément brillé mais qui aura davantage tenté.

Ibrahim Maza (7) : Pas aussi extraordinaire que lors des précédents matchs, le milieu de terrain offensif a néanmoins énormément couru, récupéré un grand nombre de ballons et s'est toujours montré disponible. Remplacé par Bagdad Bounedjah (83'), très utile par son profil comme toujours et qui aurait peut-être dû débuter la rencontre.

Farès Chaïbi (7,5) : Quelle débauche d'énergie ! Chaïbi n'a pas arrêté de presser, de déborder, de construire, de récupérer pendant 114 longues minutes, récitant une partition simplement admirable. Remplacé par Adil Boulbina (114') qui est tout simplement entré dans l'histoire des Verts grâce à une frappe exceptionnelle qui finit en lucarne au bout des prolongations.

Mohamed Amine Amoura (7,5) : Lui aussi n'aura pas été aussi extraordinaire qu'à l'accoutumée, mais il est tellement généreux, tellement bon pour être constamment dangereux et constamment impliqué qu'il fallait encore saluer sa performance.

NATIONAL

CAN-2025 : Egypte - Bénin : Les Pharaons s'extirpent du piège béninois (3-1, a.p)



L'Egypte était aux prises avec le Bénin en 8es de finale de la CAN 2025, lundi. Score final, 3-1, après prolongations.

L'Egypte affrontait le Bénin, lundi, à l'occasion des 8es de finale de la Coupe d'Afrique de Nations 2025. Un match qui a contraint les Pharaons à aller en prolongations avant de venir à bout des Guépards dans les derniers instants.

L'Egypte bute sur le Bénin
En quête d'un huitième sacre depuis 2010, l'Egypte avait un nouveau match piège à éviter ce lundi. S'ils sont largement favoris sur le papier, les Pharaons n'ont pas vraiment justifié ce statut

face au Bénin. Pourtant, les Egyptiens auraient pu prendre rapidement devant dans ce match sur deux occasions d'Omar Marmoush. Mais l'attaquant de Manchester City butait d'abord sur Marcel Dandjinou (7e) avant de voir Yohan Roche sauver le ballon sur la ligne sur une nouvelle frappe (19e).

C'étaient les seules éclaircies des Pharaons dans cette première mi-temps qui voyait le Bénin tenir beaucoup plus le ballon. Les Guépards, bien appliqués dans tous les compartiments de jeu, se signalaient également sur un coup franc de Junior Olaitan capté par Mohamed

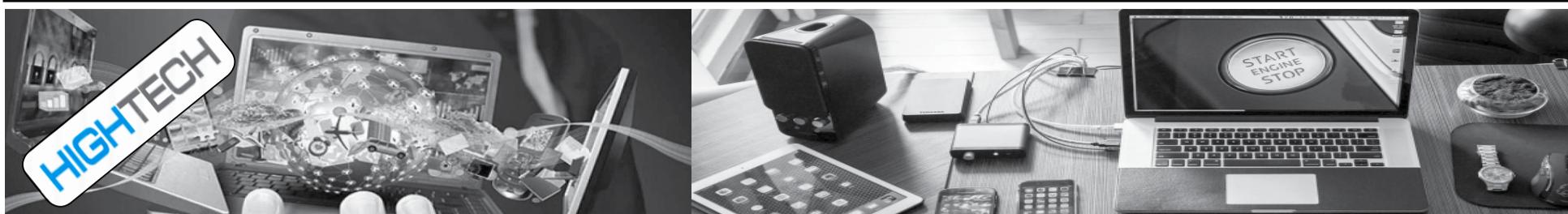
El Shenawy (16e). S'il n'y avait pas de buts dans le premier acte, les deux équipes perdaient chacune un joueur sur blessure avec Tosin Aiyegeun pour le Bénin (29e) et Mohamed Hamdy côté égyptien (45e).

Les Guépards craquent sur le gong face aux Pharaons
En deuxième mi-temps, l'Egypte mettait enfin le pied sur le ballon et commençait à inquiéter le Bénin. Rami Rabia (56e) et Mohamed Salah (61e) s'illustraient déjà, mais butaient sur Dandjinou et sa défense. Les Guépards rétorquaient avec Jodel Dossou dont la frappe était repoussée par El Shenawy (64e). Mais

ce sont bien les Pharaons qui débloquaient le match avec une frappe lourde de Marwan Ateya qui nettoyait la lucarne de Dandjinou (1-0, 69e). Un but qui obligeait les Béninois à sortir de leur camp alors que l'Egypte commençait à refermer son bloc derrière. Mais les Pharaons craquaient également sur une mauvaise relance d'El Shenawy qui se rattrapait en sortant le centre tir d'Olaitan mais l'action était bien suivie par Jodel Dossou qui remettait les pendules à l'heure (1-1, 82e). Mohamed Salah avait l'occasion de redonner l'avantage aux siens juste après mais butait incroyablement sur

le gardien béninois (89e). Le sort du match allait finalement se décider en prolongations. Il ne fallait pas assez de temps à l'Egypte pour reprendre l'avantage avec une tête de Yasser Ibrahim qui lobait Marcel Dandjinou (2-1, 97e). Les Guépards essayaient de revenir dans la partie, mais avaient cette fois-ci du mal à percer le verrou égyptien. Mohamed Salah profitait d'une contre-attaque dans les derniers instants pour ajuster Dandjinou et sceller la victoire des Pharaons (3-1, 120e+4). C'est donc l'Egypte qui verra les quarts de finale en s'imposant face à une vaillante équipe du Bénin.



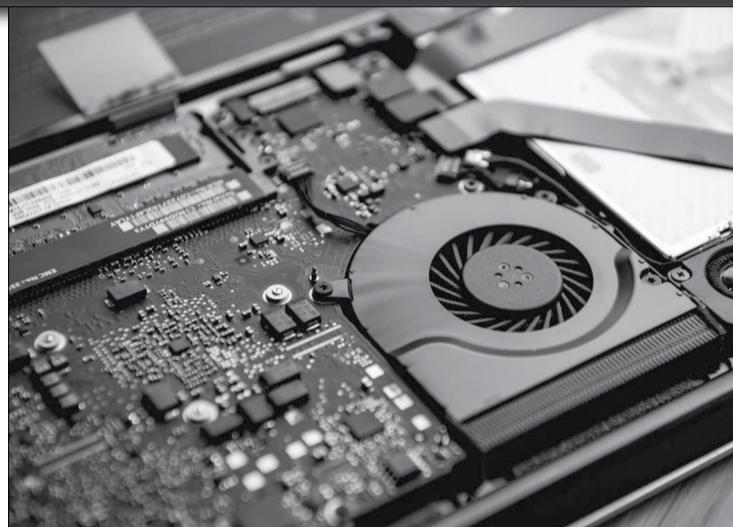


Pourquoi Dell et les autres constructeurs vont-ils limiter la quantité de mémoire vive dans leurs ordinateurs ?

La flambée de la demande liée à l'intelligence artificielle bouleverse l'équilibre du marché informatique. Entre pénuries de composants et compromis techniques, les constructeurs reviennent leurs stratégies, au risque de pénaliser directement les consommateurs.

Les prix des ordinateurs vont augmenter. Ce n'est plus une prédiction, mais un fait confirmé par plusieurs marques comme Dell, HP et Lenovo. Avec la construction à outrance de centres de données pour l'intelligence artificielle, certains composants, en particulier la mémoire vive (RAM), connaissent des pénuries, entraînant une envolée des prix.

Pour tenter de limiter la casse, les constructeurs d'ordinateurs ne vont pas se contenter de répercuter les coûts. Ils vont aussi revoir les caractéristiques des appareils à la baisse. Selon TrendForce, les fabricants de PC comme Dell et Lenovo



devraient restreindre la quantité de mémoire vive sur les modèles sur lesquels c'est possible.

Les appareils milieu de gamme les plus affectés

Concrètement, cela ne changera rien pour l'entrée de gamme qui devrait rester bloquée à 8 gigaoctets (Go) de RAM. Pour le haut de gamme, les constructeurs préféreront augmenter le prix. C'est sur le milieu de gamme où cela se gâte.

Plutôt que d'inclure 16 Go,

ces machines seraient limitées à seulement 8 Go. Même si

Microsoft

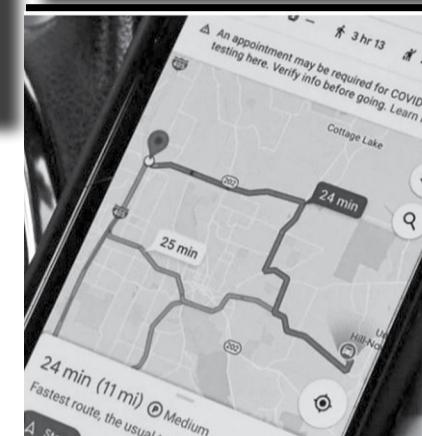
indique un minimum de 4 Go de RAM pour Windows 11, cette quantité de mémoire vive est insuffisante pour une expérience correcte : il est quasiment impossible d'utiliser plusieurs onglets d'un navigateur, sans même évoquer les nouvelles fonctionnalités liées à l'IA.

Avec 8 Go, l'ordinateur est plus fonctionnel, mais

cela représente vraiment le minimum. Mais, même dans ce cas, les navigateurs modernes très gourmands en mémoire risquent de saturer par moments la capacité de l'ordinateur. Sur une machine d'entrée de gamme c'est acceptable, mais pas sur un ordinateur de milieu de gamme. Les smartphones devraient eux aussi être impactés. Au lieu de 4 à 8 Go pour l'entrée de gamme, ils seraient limités à 4 Go. Pour le milieu de gamme, les configurations passeraient de 6 à 12 Go actuellement à 6 à 8 Go, tandis que le haut de gamme resterait figé avec 12 à 16 Go.

Pour ceux qui ont besoin de changer d'ordinateur mais qui espèrent un retour à la normale, l'attente pourrait être longue. Les tarifs pourraient continuer à grimper encore longtemps, et certains spécialistes ne comptent pas sur un retour à la normale avant 2028.

En Bref...



Vous pensiez que votre « vieux » Pixel était techniquement incapable d'afficher le nouveau GPS basse consommation de Google ? Faux. Une simple application vient de faire sauter le verrou logiciel, prouvant que votre smartphone en a encore sous le capot.

L'annonce avait de quoi agacer les fidèles de la marque. En dévoilant ses Pixel 10, Google présentait son mode de navigation « AOD Min » comme une exclusivité liée au matériel dernier cri. La firme de Mountain View promettait jusqu'à quatre heures de batterie en plus, mais réservait ce privilège à ses clients les plus récents. C'était mal connaître la communauté Android, qui vient de démontrer que cette barrière était purement artificielle.

Essentials : la clé du déverrouillage L'outil qui rebat les cartes s'appelle Essentials. Développée par Sameera Wijerathna et disponible sur GitHub, cette petite application ne se contente pas de modifier quelques paramètres esthétiques. Elle force littéralement Google Maps à activer son mode « économie stricte » sur des appareils officiellement non supportés, comme les Pixel 6, 7, 8 et 9.

La procédure demande toutefois un peu de doigté. Il ne s'agit pas d'un simple téléchargement sur le Play Store, mais d'une installation via sideloading nécessitant l'utilitaire Shizuku. Ce dernier permet d'accéder aux API système via le débogage sans fil, une manipulation bien connue des bidouilleurs mais qui peut effrayer le grand public. Une fois l'obstacle franchi, le résultat est visuellement identique à celui du Pixel 10 : l'interface se dépouille, passant en noir et blanc dès que l'écran est verrouillé, ne laissant apparaître que les flèches de direction vitales.

Ingénierie sociale : HP alerte sur une nouvelle cyberattaque sophistiquée

De nouvelles attaques exploitent la confiance des utilisateurs plutôt que des failles techniques. Dans son dernier rapport, HP alerte sur une campagne sophistiquée, capable de tromper même les plus vigilants grâce à des mises en scène de plus en plus soignées.

HP met en garde contre une nouvelle attaque très réaliste qui n'exploite aucune faille de sécurité, mais s'appuie sur l'ingénierie sociale. Concrètement, les auteurs de l'attaque transmettent un PDF par e-mail. Ils visent avant tout les entreprises, et font passer le message pour la suite d'un échange sur des produits. Le PDF ne contient aucun code malveillant, mais utilise les logos d'Adobe pour paraître officiel, et indique qu'il s'agit d'un document confidentiel, avec un bouton à cliquer pour le visionner sur le site d'Adobe.

Le site en question est un faux, une copie convaincante de celui d'Adobe. Il indique que le logiciel de l'utilisateur est

obsolète et qu'il faut télécharger une mise à jour. Il affiche ensuite une animation en JavaScript avec des phases comme l'initialisation, le téléchargement de composants et la vérification d'intégrité.

Le processus renforce l'idée qu'il s'agit bien du site légitime. Ce n'est qu'à la fin de cette animation que l'utilisateur est invité à télécharger un fichier exécutable. Il s'agit bien entendu d'un malware, une version modifiée de l'outil d'accès à distance ScreenConnect. Une fois installé, il donne accès à l'ordinateur de la victime.

Une cyberattaque particulièrement soignée

Selon HP, cette attaque reflète une nouvelle tendance de l'ingénierie sociale hyperréaliste, utilisant des leurre animés et soignés pour tromper leurs victimes. Nous sommes loin des attaques qui pouvaient se repérer rien qu'aux fautes d'orthographe... Dans son rapport HP Wolf Security, la firme signale aussi une autre attaque qui commence avec la même technique du PDF.



Cette fois, lorsque la victime clique dans le PDF pour lire le document, cela renvoie vers un fichier hébergé sur Discord.

Cela évite aux auteurs de gérer l'hébergement du fichier eux-mêmes, et Discord apparaît comme un site de confiance. Le malware modifie ensuite la protection Intégrité Mémoire de Windows 11 pour pouvoir installer Phantom Stealer,

qui peut voler mots de passe, numéros de carte bancaire ou encore des fichiers.

Comme très souvent, le meilleur moyen d'éviter ces menaces reste de suivre l'un des principes les plus anciens en matière de cybersécurité : ne jamais ouvrir une pièce jointe sans être certain de son origine et de sa légitimité.



L'Algérie se mobilise pour le Prix ESCWA du contenu numérique arabe Un appel à l'innovation au service du développement durable

Sara Boueche

Le ministère algérien de la Poste et des Télécommunications a officiellement, ce mardi, l'ouverture de la cinquième édition du Prix de l'ESCWA pour le contenu numérique arabe au service du développement durable. Cette initiative, portée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA) en partenariat avec les World Summit Awards (WSA), constitue une opportunité majeure pour les acteurs de l'économie numérique nationale.

Selon le communiqué ministériel, ce prix ambitionne de mettre en lumière les initiatives numériques à fort potentiel d'innovation. Le concours cible prioritairement

les start-up et les jeunes entrepreneurs ayant conçu des applications ou des solutions technologiques démontrant un impact économique et social mesurable, tout en s'inscrivant dans la perspective des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les critères d'éligibilité, les conditions de candidature ainsi que le règlement complet du prix sont accessibles sur la plateforme officielle du concours, disponible en versions arabe et anglaise. Les candidatures doivent impérativement être soumises par voie électronique via le portail dédié (<https://escwa.icnm.net/Signup/ESCWA-DAC/2025/>), la date limite de dépôt étant fixée au 25 février 2026.

Coordination nationale de la participation algérienne

Dans le cadre du suivi institutionnel de la représentation algérienne à cette édition, le ministère a instauré un mécanisme de coordination nationale. Les candidats sont ainsi appelés à notifier leur inscription au ministère de la Poste et des Télécommunications via l'adresse électronique dgsi@mpt.gov.dz, permettant ainsi une traçabilité et un accompagnement des projets algériens en compétition.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat numérique et de valorisation du capital humain dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.



Le MAMO célèbre Yennayer 2976 Dix jours dédiés à la revitalisation du patrimoine amazigh

Sara Boueche

Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO) sera l'hôte, du 8 au 18 janvier 2025, d'un événement culturel majeur à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh 2976. Organisée en collaboration avec l'association culturelle « Wahyou El Mothaqafine », cette initiative s'inscrit dans une démarche institutionnelle visant à préserver et promouvoir le patrimoine culturel amazigh, tout en renforçant le dynamisme artistique de la ville d'Oran.

Un programme varié pour la mise en valeur du patrimoine

Selon Baraka Djamel-Eddine, directeur du MAMO, ce projet a pour objectif de « valoriser le

patrimoine culturel amazigh et de stimuler la scène culturelle et artistique d'Oran ». L'événement rassemblera soixante exposants – qu'il s'agisse d'artisans ou d'artistes visuels – ainsi que vingt associations culturelles, témoignant de l'ampleur et de la richesse de cette manifestation patrimoniale.

L'organisation prévue combine plusieurs aspects complémentaires. Au cœur de la programmation se trouve une exposition principale consacrée au patrimoine amazigh, complétée par des espaces thématiques dédiés à l'artisanat, aux savoir-faire traditionnels et à la mémoire nationale. Un espace photographique retracera l'évolution des célébrations de Yennayer à travers le temps,

tandis que les industries créatives contemporaines disposeront de zones d'exposition illustrant la continuité entre l'héritage ancestral et la création actuelle.

La dimension éducative est un élément central de cette programmation. Des ateliers pratiques – dessin, sculpture, calligraphie – seront proposés parallèlement à des activités pédagogiques spécifiquement conçues pour le jeune public. Ces dispositifs visent à assurer le passage des savoir-faire traditionnels d'une génération à l'autre et à sensibiliser les nouvelles générations à la richesse de leur patrimoine

immatériel.

Le volet académique se concrétisera par l'organisation de colloques et de conférences animés par des universitaires et chercheurs. Ces rencontres scientifiques permettront d'approfondir l'analyse de l'héritage culturel amazigh sous ses diverses facettes : historique, anthropologique et artistique.

Les festivités comprendront également des performances artistiques inspirées du répertoire amazigh, des défilés de costumes traditionnels et des échanges culturels propres à la région d'Oran. Des séances littéraires,

animées par les associations culturelles participantes, viendront enrichir cette programmation diverse, offrant ainsi aux visiteurs une immersion complète dans l'univers culturel amazigh.

Cette manifestation de dix jours illustre la volonté institutionnelle de faire du MAMO un carrefour où convergent la conservation du patrimoine, la recherche universitaire et la création contemporaine, contribuant ainsi au dialogue interculturel et à la cohésion sociale au sein de l'espace méditerranéen.





Des paniers traditionnels du Sénégal à la conquête du monde

À l'ombre d'un grand manguiers, dans la cour sablonneuse de sa maison située dans un village du nord-ouest du Sénégal, Khady Sene entrelace avec régularité des roseaux : le début d'un nouveau panier.

Comme de nombreux après-midis, elle est entourée d'une dizaine d'autres femmes, réunies pour tisser selon une technique transmise de mère en fille depuis des générations.

Si les femmes du village de Mborine quittent rarement ce coin reculé du Sénégal, leurs créations, elles, voyagent beaucoup plus loin. Ces paniers sont devenus tendance dans des pays comme les États-Unis ou la France. Mais en retournant l'étiquette d'un panier de style sénégalais



vendu dans une grande enseigne occidentale, il est possible de

découvrir qu'il a été fabriqué au Vietnam, important exportateur

de copies. Pendant ce temps, les paniers sénégalais authentiques, faits à la main, se vendent parfois à des prix exorbitants à l'étranger, sans que les tisseuses ne bénéficient réellement de cette plus-value.

Spécialité d'un ensemble de villages wolofs du nord-ouest du pays, ces paniers sont fabriqués à partir de roseaux enroulés et liés par des bandes de plastique colorées autrefois des fibres de palmier. « Je fais ce travail depuis ma naissance », confie Khady Sene à l'AFP depuis sa cour, tandis que l'on entend des animaux de ferme derrière les murs en parpaings de sa concession.

Les femmes produisent une large gamme d'articles, allant des vases à céréales aux grands paniers à

linge, vendus localement le long des routes ou sur les marchés de Dakar. Mais « ceux qui viennent au marché les achètent à des prix dérisoires, qui ne nous permettent même pas de couvrir nos coûts », déplore la mère de 35 ans.

Alors qu'un grand panier à linge peut se vendre 13 000 francs CFA (23 dollars) sur un marché local après être passé par un intermédiaire, les modèles exportés à l'étranger dépassent largement les 150 dollars. Pour cet artisanat fortement ancré dans l'identité nationale, Khady Sene espère que les autorités mettront en place des conditions favorables afin de mieux soutenir les artisanes, « pour que nous puissions vivre de ce travail ».

Afrique du Sud Des milliers de personnes assistent à la parade annuelle des ménestrels

Des milliers de personnes se sont rassemblées lundi dans les rues du Cap en Afrique du Sud pour assister à la parade annuelle des ménestrels.

Cette pierre angulaire de la culture sud-africaine est profondément enracinée dans l'histoire de l'esclavage de la ville. Des troupes de milliers de ménestrels ont défilé et dansé dans des costumes sur le son des fanfares, des rythmes traditionnels de goema et des banjos grattés.

« Nous aimons divertir, il y a beaucoup de gens qui viennent

d'autres pays, d'autres villes pour voir les Kaapse Klopse [Ménestrels du Cap]. Nous

sommes donc là pour les divertir, pour divertir aussi notre culture au Cap. », a expliqué Mark, indépendant.

La tradition a commencé il y a plus de 100 ans, lorsque les esclaves d'Afrique et d'Asie du Sud-Est ont reçu un jour de congé pour célébrer le nouvel an. Avec quelques personnes d'origine européenne, ils ont formé une population encore largement connue sous le nom de Cape Coloureds, dont beaucoup chérissent le carnaval comme une célébration de leur culture, de leur identité et de leur héritage.

« C'est une tradition du Cap, en particulier une tradition de couleur, qui remonte à des

années et des années. Nous venons ici parce que nos parents, nos grands-parents, nos arrière-grands-parents. », a indiqué Magdalene Jacobs, technologue en habillement.

Les organisateurs ont déclaré qu'environ 17 troupes composées d'environ 20 000 artistes étaient attendues à l'événement de cette année, qui a culminé dans un stade de la ville pour une compétition sur scène regardée par plus de 15 000 personnes.

Le défilé du Nouvel An a été entaché cette année par des différends concernant l'itinéraire, la date et des allégations de commercialisation.



Dans le nord du Nigeria, le cinéma de Kannywood entre censure et modernité

Le Nigeria est réputé pour Nollywood, sa bouillonnante industrie cinématographique. Dans le nord du pays, socialement conservateur et à majorité musulmane, le secteur connaît une transformation radicale.

De jeunes créateurs, influencés non seulement par leurs pairs du sud chrétien et libéral du pays, mais également d'autres pays jusqu'à l'Inde, cherchent à toucher un public au-delà du Nigeria, de l'Afrique de l'Ouest et même du continent.

Mais la tâche est complexe: l'Etat de Kano, carrefour culturel du nord du Nigeria

ayant donné son surnom au cinéma local - «Kannywood» -, est régi par la charia (loi islamique) et une commission de censure gouvernementale contrôle la production musicale et cinématographique.

Lors d'un récent tournage, deux acteurs prennent place devant une caméra, dans la cour intérieure d'un immeuble d'un quartier d'affaires de Kano. À quelques mètres, une autre participante au tournage, en tenue traditionnelle, révise ses répliques dans une longue robe blanche aux touches dorées.

«Coupez. C'est bien, mais on peut faire mieux. On reprend»,

lance quelques minutes plus tard Kamilu Ibrahim, le réalisateur.

Un jour de tournage ordinaire à Kannywood, qui produit quelque 200 films par mois.

À l'instar du cinéma du sud du Nigeria, celui du nord explore l'amour, la vengeance et la trahison, mais se distingue par le respect des codes islamiques et l'usage de la langue haoussa plutôt que de l'anglais.

Nés au début des années 1990, les films de Kannywood sont soumis à un bureau de censure gouvernemental contrôlant toute production audiovisuelle - l'Etat de Kano est soumis à la charia, la loi islamique.

«Il est interdit pour ces films de contenir des scènes de nudité ou sexuelles», ainsi que d'être «contraires aux coutumes, aux traditions et à la religion», explique Abba El-Mustapha, secrétaire exécutif du bureau de la censure à Kano, qui est également réalisateur, producteur et acteur.

Kannywood s'est imposé comme un phénomène culturel, suivi par plus de 80 millions de locuteurs haoussas en Afrique de l'Ouest. Certains professionnels veulent élargir sa portée et appellent à des changements de fond et de forme. Le réalisateur Kamilu Ibrahim affirme avoir amorcé cette

évolution, en ajoutant des sous-titres en anglais et en explorant «des aspects rarement présents dans les films haoussas».

«Nous n'avons pas l'habitude de voir quelqu'un poursuivre un rêve sans le consentement de sa famille. Nous remettons donc en question certains sujets sociaux importants, sans jamais aller à l'encontre de la culture ou de la religion», indique-t-il.

Ce jour-là, il a prévu de filmer plusieurs scènes de la saison 2 de la série Wata Shida («Six mois») avec son équipe, sous une chaleur écrasante et au rythme des appels à la prière d'une mosquée voisine.



Peut-on mettre les bananes au frigo pour les conserver ?

La banane est le fruit le plus consommé en France, détrônant depuis peu la pomme qui occupait cette première place depuis des années. Douce, savoureuse, régressive, simple à manger, nous en consommons chacun plus de 11 kg par an ! Problème : elle est aussi l'un des fruits les plus fréquemment jetés. Les conseils d'un expert pour bien les conserver et éviter qu'elles noircissent trop vite. Si la banane est un fruit plutôt résistant, elle a tendance à brunir rapidement une fois sa maturation terminée. Plusieurs milliers de tonnes de bananes finissent ainsi chaque année dans nos poubelles. Si la plupart des fruits peuvent être mis au réfrigérateur pour éviter qu'ils ne s'abiment, ça n'est pas le cas de la banane ! Lionel Exbrayat, primeur sur marché en région parisienne nous explique comment les conserver au mieux et éviter de les gaspiller.

Quelle est la durée de conservation d'une banane ?

La banane est un fruit exotique, qui nécessite des conditions climatiques particulières pour s'épanouir. Les bananes vendues en métropole viennent ainsi pour la plupart des Antilles, d'Amérique centrale et d'Amérique du sud. Elles sont importées vertes en France, sinon, elles arriveraient sur nos étals déjà trop mûres. « À leur arrivée, elles sont placées dans des mûrisseries, à Rungis par exemple, où sont reproduites les conditions de maturation : température, hygrométrie et gaz éthylène. Ce n'est qu'une fois légèrement jaunes qu'elles arrivent dans les marchés et sont vendues aux clients », résume



Lionnel Exbrayat. La durée de conservation des bananes achetées chez le primeur dépend de leur degré de maturation : peau vert-jaune, jaune uni ou légèrement tigrée de brun. Une banane légèrement verte peut se conserver plus d'une semaine sans problème à température ambiante. Dès l'apparition de premières tâches brunes sur sa peau, le processus s'accélère et elle peut brunir entièrement assez vite. Lionel Exbrayat Primeur sur marché en région parisienne Mais qu'elle soit légèrement verte ou très brune, la banane est toujours comestible, et le meilleur moment pour la déguster dépend finalement des goûts de chacun. « Légèrement verte, elle est plus riche en amidon donc plus ferme et sa saveur est moins sucrée. Plus elle mûrit, plus l'amidon qu'elle contient se transforme en sucre : elle devient plus molle et plus sucrée », résume Lionel Exbrayat.

Conservation : comment conserver les bananes plus longtemps sans qu'elles noircissent ?

La banane s'accommode parfaitement des conditions habituelles d'une cuisine, à savoir une température ambiante proche de 20 °C et peu d'humidité. « La lumière n'est pas un souci pour ce fruit tropical »,

rassure notre expert. En revanche, comme tous les fruits dits climactériques - qui continuent de mûrir après leur cueillette - la banane ne doit pas être placée dans une corbeille à fruits à côté d'autres fruits climactériques très mûrs (pomme, poire, kiwi, ananas). Les fruits climactériques produisent un gaz appelé éthylène, qui accélère le processus de mûrissement des fruits. Si l'on place une banane déjà mûre à côté de pommes, elle risque de noircir à vitesse grand V. Lionel Exbrayat Autre conseil, la banane est sensible aux chocs et aux contacts avec les surfaces, qui peuvent provoquer des lésions sur sa peau suivie d'une oxydation de sa chair. Résultat : des tâches brunes se forment et la banane s'abîme plus vite. Pour limiter les points de contact et conserver plus longtemps ses bananes, on peut investir dans un « porte-bananes » ou à défaut, les suspendre par la queue à l'aide d'un crochet.

Frigo : peut-on mettre les bananes mûres au réfrigérateur ?

Quiconque a déjà fait l'expérience de mettre ses bananes au frigo a été déçu. La banane est un fruit tropical qui n'aime pas le froid ! Dans le réfrigérateur à 8 °C, sa peau devient rapidement gris foncé, et sa chair fade : c'est le coup de froid

Lionel Exbrayat Même si elles restent comestibles, les bananes réfrigérées perdent donc à la fois en aspect et en saveur : on évite donc absolument !

Astuces : comment faire mûrir plus vite une banane verte ?

Pour éviter de devoir jeter des bananes trop mûres, on adopte souvent le réflexe de les acheter les plus vertes possibles. Et c'est souvent à ce moment-là qu'on est pris d'une irrépressible envie d'en manger une bien mûre ! Pour faire mûrir plus rapidement des bananes un peu vertes, on peut utiliser le pouvoir des fruits climactériques. Une pomme, une poire ou même une tomate bien mûre placée à côté de nos bananes, vont libérer le précieux éthylène qui active le processus de maturation. En 24 à 48 heures, vos bananes seront parfaitement mûres, tendres et bien sucrées.

Peut-on congeler des bananes ouvertes ?

Si tous les fruits ne se congèlent pas toujours très bien, la banane fait partie de ceux qui se prêtent très bien à la congélation. « Il suffit pour cela de les éplucher, de les couper en rondelle et de les mettre dans un sachet de congélation hermétique », indique le maraîcher. Si elles risquent de perdre un peu de leur tenue après décongélation, elles peuvent être utilisées pour

réaliser des smoothies, des gâteaux, des desserts ou de la purée de banane. Une banane congelée et passée au mixeur peut aussi se déguster nature, à la façon d'une glace healthy à la texture onctueuse. Bananes : les recettes antigaspi Savez-vous que même intégralement brune, la banane reste parfaitement comestible ? Sa texture très molle et son goût encore plus sucré en font alors un parfait ingrédient pour réaliser des recettes de desserts sains et savoureux. Voici trois recettes simples et rapides, pour utiliser vos bananes trop mûres et limiter le gaspillage alimentaire. Banana bread express Écraser 2 à 3 bananes très mûres, ajouter 2 œufs, 100 g de farine, 50 g de flocons d'avoine, un peu de levure, 80 g de sucre et une pincée de cannelle. Mettre au four pendant 40 min : gâteau moelleux garanti. Pancakes à la banane Mélanger une banane écrasée, 1 œuf et 2 cuillères à soupe de farine. Faire cuire de petites galettes à la poêle pour des pancakes moelleux et sains. Glace minute Couper les bananes trop mûres en rondelles, les mettre dans un sac hermétique au congélateur. Une fois congelées, les mixer avec une cuillère à café de cacao maigre et une autre de beurre de cacahuète. Hop, une glace 100 % fruits à déguster sans culpabiliser. Smoothie banane express Mixer pendant 30 secondes une banane en morceaux avec 100 ml de lait bien frais, une cuillère à café de sucre ou de sirop d'agave, quelques gouttes d'arôme de vanille et quelques gouttes de jus de citron. Smoothie mousseux idéal pour un en-cas sain.



Le mensonge au sein du couple Une fracture silencieuse de l'intimité

Sara Boueche

Généralement, la vie de couple est perçue comme étant fondée sur un élément crucial : la confiance. Cette dernière ne s'obtient pas par simple décision, elle se bâtit progressivement grâce à l'honnêteté, la constance des comportements et le respect des promesses. Néanmoins, dès que le mensonge fait son apparition dans une relation, même sous des aspects qui peuvent sembler sans importance, il opère tel une brèche discrète qui compromet peu à peu la solidité de l'union.

La tromperie : Une multitude de facettes

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la tromperie au sein d'un couple n'est pas uniquement le fait de trahisons flagrantes et importantes. Elle peut se manifester sous diverses formes : des oubliés fréquents, des vérités partielles, des masques de sentiments, ou encore des silences calculés. Ces agissements sont fréquemment motivés par l'appréhension d'une confrontation, la volonté de préserver le partenaire ou le désir de maintenir une image favorable de soi. Cependant,



indépendamment de l'intention de départ, le mensonge nuit toujours à la qualité de la connexion.

Les experts en sciences humaines indiquent que mentir équivaut à enfreindre, de manière sous-entendue, l'accord moral qui unit les deux personnes. Cet accord, rarement exprimé de façon explicite, est fondé sur une attente mutuelle de sincérité et de fidélité.

Les ressorts psychologiques impliqués

L'habitude de mentir dénote fréquemment des faiblesses intérieures plus importantes.

Elle peut indiquer un déficit de maturité émotionnelle, une difficulté à assumer ses propres décisions ou une incapacité à exprimer ses désirs de façon équilibrée. Parfois, la tromperie se mue en une méthode de protection face à une sensation d'incertitude ou une dépendance émotionnelle. Pour la personne qui découvre la supercherie, les répercussions sont majeures. Une incertitude profonde s'installe, touchant non seulement les déclarations du partenaire, mais aussi la confiance en sa propre capacité de jugement.

Cette déstabilisation affective risque d'entraîner une vigilance accrue, voire une méfiance persistante.

Une dégradation progressive du lien

Quand la tromperie perdure, elle transforme profondément le fonctionnement du couple. Les échanges se restreignent, la sincérité s'efface et la profondeur des liens émotionnels s'affaiblit. Chaque vérité tue devient un fardeau, chaque contradiction nourrit le doute. Au final, la relation peut évoluer vers un environnement de surveillance ou d'éloignement affectif, parfois sans disputes manifestes, mais avec une indifférence de plus en plus marquée.

Les experts des relations amoureuses s'entendent pour dire que ce n'est pas tant l'acte de mentir en soi qui ruine le couple, mais plutôt sa récurrence et le déni de celui-ci. L'incapacité à reconnaître la vérité rend toute réconciliation impossible.

Est-il possible de reconstruire après la tromperie ?

La découverte de la tromperie représente souvent une période de crise, mais également une occasion de renouveau. Si elle est

suivie d'une prise de responsabilité authentique et d'une réelle volonté de changer, elle peut favoriser l'émergence d'une relation plus éclairée et plus adulte. Néanmoins, cette reconstruction demande du temps, des échanges francs et, parfois, l'appui d'un tiers.

Admettre la tromperie, en saisir les origines et rétablir une communication respectueuse constituent des étapes fondamentales pour reconstruire la confiance. À défaut de cette démarche, la relation pourrait rester figée dans un passé conflictuel.

En somme, lorsque la tromperie s'introduit dans le couple, elle ne se contente pas de déformer les faits : elle dégrade la qualité de la connexion et met en danger l'équilibre émotionnel des deux personnes. L'honnêteté, même si elle peut être inconfortable, est une preuve de courage et de respect. Car au sein de la relation amoureuse, la vérité n'est pas seulement une obligation éthique ; elle est la condition sine qua non d'une intimité véritable et stable.

Maison de famille Les conseils pour créer un intérieur qui a une âme



Le style maison de famille séduit de plus en plus. Il offre un esprit de campagne chaleureux et authentique. Le bois, la pierre et le fer forgé se mêlent pour créer une ambiance cosy et accueillante. Focus sur une tendance qui sent bon les souvenirs d'enfance, avec nos conseils et nos inspirations en images.

Rassurante et chaleureuse, la maison de famille crée une ambiance où l'on se sent tout de suite bien. Chaque maison a son caractère. Mais il est facile d'en reprendre certains codes. Ils permettent de recréer chez

soi cette atmosphère douce et nostalgique.

Comment adopter le style maison de famille ?

Que vous ailliez la chance de posséder une maison de famille «dans son jus» ou que vous souhaitiez reproduire cet effet à la maison, le principe est le même : votre maison doit avoir un supplément d'âme. L'histoire familiale vient se mêler à des objets tantôt classiques, tantôt chinés pour créer une décoration qui semble se passer de génération en génération.

Pour adopter le style maison de famille, osez le mélange des

genres et faites un petit tour dans le grenier de vos grands-mères qui recèle peut-être de trésors. Si ce n'est pas le cas, pas de panique car l'esprit maison de famille se retrouve maintenant facilement dans les collections des marques de déco et d'aménagement. Une touche rustique chic ici, un papier peint bien choisi par là et le tour est joué !

Le mobilier pour un style maison de famille

Jouez sur les grands volumes : meubles en bois massif, buffet et vaisseliers apporteront une touche résolument rustique à votre intérieur. Côté salon, un grand canapé moelleux et confortable

accueillera petits et grands. Vous pouvez également opter pour des meubles qui ont une véritable histoire : banc d'écolier, vieux fauteuils, lit en fer forgé, s'inviteront avec succès. Si vous n'avez pas la chance de posséder de meubles anciens, pensez à les patiner pour leur donner un effet vieilli. Les brocantes seront également vos meilleures alliées pour dénicher du mobilier dans le style maison de famille.

Quels matériaux choisir pour une maison de famille ?

La tomette, le bois et la pierre composent le tiers gagnant pour créer une ambiance de maison de famille. Traditionnels, chaleureux

et authentiques, ces matériaux apporteront du «vécu» à votre intérieur. Côté déco, on opte pour des matières douces telles que le lin, le coton, la laine, la dentelle ou encore la toile de Jouy pour vos coussins, vos parures de lit, votre canapé ou encore vos rideaux.

Les objets pour décorer dans un style maison de famille

Pour parfaire votre ambiance intérieure, accrochez quelques photos de famille au mur qui retraceront votre histoire. Des chaises d'écolier, des bibelots, une cheminée en pierre ou un poêle à bois, une vieille horloge, des patères en fer forgé, une nappe à carreaux... faites remonter vos souvenirs pour créer une ambiance campagnarde et traditionnelle ! N'hésitez pas à chiner dans les brocantes, vous y trouverez sûrement des trésors ! Et pour apporter une touche finale à votre décoration intérieure, optez pour un éclairage doux, en privilégiant les appliques au mur et en optant par exemple pour des abat-jour en lin ou en coton.

Timothée Chalamet désigné meilleur acteur lors des Critics Choice Awards

Les principaux musées et monuments français, dont le Louvre bousculé par un spectaculaire vol de bijoux en octobre, ont accueilli un peu plus de visiteurs en 2025, dernière année avant une hausse du prix de certains billets d'entrée pour les étrangers hors UE, qui entre en vigueur mi-janvier.

Le musée du Louvre a accueilli 9 millions de visiteurs en 2025, soit une légère hausse par rapport à 2024 (8,7 millions), a annoncé lundi 5 janvier à l'AFP l'établissement public, victime d'un vol spectaculaire de bijoux au mois d'octobre.

Le plus grand musée du monde, qui avait connu une petite baisse de fréquentation à l'été 2024 en raison notamment des Jeux olympiques et paralympiques, a retrouvé et légèrement dépassé son niveau de 2023 qui s'établissait à 8,9 millions de visiteurs. Ce n'est toutefois pas un record puisqu'il avait reçu la visite de 10,2 millions de personnes en 2018 et décidé d'instaurer ensuite une jauge quotidienne de 30 000 entrées pour garantir un



meilleur confort de visite.

Parmi les expositions qui ont rencontré le plus de succès en 2025 figure Louvre Couture. Objets d'art, objets de mode, avec un peu plus d'un million de visiteurs entre le 24 janvier et le 24 août, selon l'institution.

En 2025, Le Louvre a «accueilli 27% de visiteurs français» et «73% de visiteurs étrangers», contre 77% en 2024. Quelque 40% des visiteurs étrangers sont originaires d'un pays hors de l'Espace économique européen, précise l'institution.

Ces visiteurs, hormis ceux âgés de moins de 18 ans, paieront à

partir du 14 janvier la tarification différenciée, avec un billet d'entrée de 32 euros contre 22 aujourd'hui. 44% des visiteurs ont moins de 26 ans et 30% ont bénéficié de la gratuité en 2025, soit environ 3 millions de visiteurs.

Des agents du musée ont poursuivi lundi le mouvement de grève initié avant les fêtes de fin d'année à l'appel d'une intersyndicale afin de protester contre leurs conditions de travail et d'accueil du public. Le musée reste toutefois ouvert partiellement avec le «parcours chef-d'œuvre», qui inclut La

Joconde, la Vénus de Milo ou la Victoire de Samothrace, selon la direction.

Musée le plus visité au monde, le Louvre est dans la tourmente depuis le cambriolage de joyaux du XIXe siècle, estimés à 88 millions d'euros, le 19 octobre, qui demeurent toujours introuvables. Sites touristiques très fréquentés Globalement, les grands sites historiques ont été très fréquentés, avec un record de 12 millions de visiteurs pour la centaine de monuments nationaux. En tête : l'Arc de Triomphe (1,85 million) et l'abbaye du Mont-Saint-Michel (1,6 million), selon le Centre des monuments nationaux (CMN).

Ces bons résultats s'expliquent en partie «par le retour progressif des flux touristiques internationaux», mais aussi par la mise en place d'expositions attractives, selon la direction du château de Versailles. Les étrangers ont représenté 81% des visiteurs du château de Louis XIV. Le billet passera pour les visiteurs étrangers de 32 à 35 euros durant la haute saison touristique. Cette hausse des tarifs s'appliquera notamment aux Américains,

premier contingent de visiteurs étrangers en 2025, ainsi qu'aux Chinois, qui continuent de revenir après une période d'absence prolongée post-Covid.

Parmi les grands musées parisiens, l'établissement public du musée d'Orsay et de l'Orangerie a accueilli 4,9 millions de visiteurs en 2025, en très légère baisse de 1% par rapport à 2024 ; 5,2 millions de curieux sont entrés dans les 14 sites et musées de la Ville de Paris.

Le Centre Pompidou a vécu une année particulière, marquée par sa fermeture progressive avant cinq ans de travaux. Son musée a accueilli près de 2,6 millions de visiteurs, dont 1,5 dans ses murs et 1,1 dans les établissements accueillant ses expositions en France et à l'étranger.

Parmi les musées en vogue, celui du quai Branly – Jacques Chirac a accueilli 1,4 million de visiteurs, en progression de 9,7%. Le musée ethnographique s'est félicité du succès de l'exposition Au fil de l'or (286 000 visiteurs), «record absolu de fréquentation pour une exposition temporaire» de l'établissement.

Bonne nouvelle pour Charles III : Ses petits-enfants Archie et Lilibet vont enfin pouvoir lui rendre visite

Grâce à la décision de justice qui a rétabli la protection policière du prince Harry et de sa famille ce lundi 5 janvier, le roi Charles III pourrait enfin retrouver ses petits-enfants, Archie et Lilibet, qu'il n'a pas vus depuis plusieurs années.

L'année 2026 pourrait bien être celles des retrouvailles entre le roi Charles III et le prince Harry. Après une longue bataille juridique, le duc de Sussex aurait obtenu le lundi 5 janvier le droit de bénéficier d'une protection policière armée automatique lors de ses déplacements au Royaume-Uni, avec Meghan Markle et leurs deux enfants, Archie et

Lilibet, selon Independent. En mai dernier, le frère du prince William avait perdu son recours contre Ravec, l'organisme chargé de la sécurité royale, qui avait décidé de lui retirer sa protection policière financée par l'État après qu'il a quitté la famille royale britannique. Mais, au mois de septembre, un incident avec un harceleur s'étant approché de lui lors de sa dernière visite à Londres, a conduit le fils cadet du souverain à écrire à la ministre de l'Intérieur, Shabana Mahmood. Suite à cela, Ravec a réévalué la situation et a conclu que le duc pouvait bénéficier d'une protection officielle. «Ce n'est plus qu'une formalité. Des

sources au ministère de l'Intérieur ont indiqué que la sécurité d'Harry est désormais assurée», déclarait une source proche des Sussex, selon le Mail on Sunday, le dimanche 4 janvier.

Comme le rapporte Independent, d'après les règles en vigueur, le prince Harry devra prévenir la police métropolitaine 30 jours avant sa venue au Royaume-Uni pour qu'un examen de sécurité soit effectué au cas par cas. Le duc de Sussex s'apprête donc à retrouver la même protection que lorsqu'il faisait partie des membres majeurs de la Couronne. Le père de famille avait d'ailleurs insisté sur l'importance de cette sécurité : il ne pou-



vait pas envisager de ramener son épouse Meghan Markle et leurs enfants au Royaume-Uni sans elle, car il ne se sentirait pas en sécurité. Le tabloïd People affirme qu'avec ce nouveau dis-

positif, il devient possible pour le roi Charles III de revoir enfin ses petits-enfants, Archie et Lilibet, qu'il n'a vus depuis plusieurs années, et de partager avec eux des moments tant attendus.

Dany Brillant ce deuil familial qui a changé son rapport au temps qui passe

Il ne fait pas son âge ! Ce dimanche 28 décembre, Dany Brillant a célébré ses 60 ans. Mais depuis la disparition tragique de son frère, le chanteur a pris du recul par rapport au temps qui passe, comme il l'a expliqué au magazine Nous Deux. «J'ai perdu mon frère il y a deux ans. Lui n'aura jamais la soixantaine. Alors, je ne vais pas m'angoisser ni me lamenter, car c'est une

chance de vieillir», a-t-il estimé, avant de souligner : «On peut même rajeunir, redevenir enfant. Picasso lui-même n'a-t-il pas dit : 'On met longtemps à devenir jeune ?'

Souvent considéré comme un chanteur «rétro», Dany Brillant a assuré qu'il n'était pas «passéiste» pour autant. «Non, mais j'assume mon côté traditionnel», a précisé le papa de Lino et Dean

dans les pages de l'hebdomadaire. «L'histoire m'intéresse car elle permet d'éclairer le présent. Les années 1950 à 1970, qui sont, pour moi, les Trente Glorieuses, me nourrissent. Sinon, de quoi m'imprégnerais-je ? La modernité est assez tiède, voire vide», a estimé l'interprète de Suzette, lequel a toujours «cultiver (s)a différence.» Une séparation n'est pas for-

cément «un échec». Le 28 mai dernier, de passage dans l'émission Le Buzz TV, Dany Brillant révélait ne plus être en couple avec Nathalie, la mère de ses enfants Lino et Dean, nés en 2010 et 2012, après 16 ans d'amour. L'artiste est revenu sur les raisons de cette décision prise il y a maintenant un an, dans les colonnes du magazine Nous deux ce lundi 29 décembre. «Comme

pour tous les couples et au bout de quelques années, il y a eu une érosion», a-t-il confié à nos confrères, avant de poursuivre : «Mais, quand j'aime quelqu'un, je l'aime pour toujours. Notre relation est indestructible. Ce n'est pas un échec : c'est une histoire d'amour qui continue sous une autre forme.»

Energie :

Les prix des carburants en Algérie parmi les plus bas dans le monde

L'Algérie figure parmi les pays où le carburant est le moins cher, y compris par rapport à certains pays producteurs de pétrole, grâce aux importantes subventions annuelles de l'Etat, selon des données actualisées sur les prix du carburant dans le monde.

D'après des données sur les prix de vente du carburant dans différents pays, l'Algérie occupe des positions avantageuses avec un litre d'essence vendu à 47 DA (environ 0,36 USD), le diesel à 31 DA (0,25 USD) et le gaz de pétrole liquéfié (GPL) à 12 DA (0,09 USD).

Le prix de l'essence en Algérie représente environ la moitié de celui pratiqué dans certains pays pétroliers comme l'Arabie saoudite, qui produit 10 millions de barils par jour, où le litre se vend à 0,621 USD (79,80 DA), et la Russie, qui produit 9 millions de barils par jour, où le litre se vend à 0,834 USD (107,10 DA).

Quant aux Etats-Unis d'Amérique, qui produisent



quotidiennement 14 millions de barils de pétrole, le prix de l'essence sur leur marché local est de 0,835 USD le litre (107,30 DA), tandis qu'en Irak (3,86 millions de barils/jour), il est de 0,649 USD (83,40 DA/litre).

Pour le diesel, les prix sont environ quatre fois plus élevés que ceux appliqués en Algérie dans plusieurs pays producteurs,

notamment aux Etats-Unis d'Amérique où il est cédé à 0,925 USD le litre (118,87 DA) et en Russie à 0,951 USD le litre (122,21 DA).

Le prix appliqué en Algérie reste également largement inférieur à celui des pays pétroliers arabes comme l'Arabie saoudite (0,291 USD le litre, 37,40 DA) et en Russie (0,366 USD le litre, 47,03 DA).

En ce début d'année, les prix

de 45,62 DA/litre à 47 DA/litre (+1,38 DA), le gasoil de 29,01 DA/litre à 31 DA/litre (+1,99 DA) et le GPL carburant de 9 DA/litre à 12 DA/litre (+3 DA).

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a précisé, dans un communiqué, que cet ajustement, qui "s'inscrit dans le cadre de l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur", vise à "garantir l'approvisionnement continu du marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants".

Les nouveaux prix des carburants ne reflètent pas le coût réel du produit (extraction, raffinage, transport et distribution), a rappelé le ministère, précisant que le Trésor public continue de supporter la majeure partie du prix final afin de préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques.

Il est à noter que, dans la loi de finances 2026, un montant de 657 milliards de DA a été alloué aux subventions des produits de grande consommation en Algérie, dont les carburants.

El-Meniaa :

L'expérience de la culture du "Turfess" ouvre des perspectives agricoles prometteuses

Des expériences de culture de truffes, connues localement sous l'appellation de "Turfess", ont donné ces dernières années des résultats encourageants dans la wilaya d'El-Meniaa, ouvrant à la région des perspectives agricoles prometteuses.

Un exploitant agricole de la région, en l'occurrence Djelloul Chayèche, a indiqué, à l'APS, avoir consacré une bonne partie de son exploitation à la culture du Turfess (de la famille des tubéroses), avec des techniques modernes adaptées aux spécificités du milieu saharien. Pour la culture du Turfess, une plante qui jusque-là poussait de manière sauvage en milieu saharien, il a réservé deux pivots d'irrigation, de 30 hectares chacun, en plus d'une autre superficie de 5 ha, à ce type de truffes, avec un rendement moyen de 10 à 15

quintaux par pivot.

M. Chayèche, un des premiers investisseurs agricoles dans la région, activant dans les cultures stratégiques, à l'instar des céréales et des fourrages, et dans l'élevage de bétail, a souligné que la technique culturelle du Turfess a été introduite des pays du Golfe, le Qatar plus précisément.

Elle repose sur la bonne préparation du sol, la qualité de l'eau et le respect de la période de culture en automne, avec un cycle d'irrigation bien étudié, pour pouvoir ensuite récolter la truffe en hiver, a-t-il expliqué. Selon les explications fournies, des extraits de Turfess sont pulvérisés sur la superficie irriguée sous pivot avec une eau douce souterraine, abondante dans la région d'El-Meniaa, sans aucun additif d'engrais, faisant du Turfess un produit naturel entièrement Bio. Plusieurs variétés de Turfess,

dont la rouge, la blanche et l'ocre, sont produites au niveau de l'exploitation de M. Chayèche, et sont commercialisées dans différentes wilayas du pays, voire même exportées vers des pays du Golfe et des pays européens, où ils sont présentés parmi les mets raffinés dans les hôtels et restaurants.

Au vu des résultats probants de la culture du Turfess dans la wilaya d'El-Meniaa, l'expérience a été généralisée à des jeunes exploitants agricoles qui ont bénéficié d'un transfert d'expertise, faisant de cette activité un segment parmi ceux faisant la réputation de la wilaya, notamment dans les communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, a souligné la même source.

Et d'ajouter que durant les dernières saisons agricoles, ont été adoptés les systèmes d'irrigation sous pivot et le goutte-à-goutte, dans un



souci de rationalisation de l'exploitation de la ressource hydrique et d'amélioration

des rendements, amenant les agriculteurs à développer cette culture en raison de son rendement économique, surtout à l'exportation.

Le Turfess est en effet très prisé sur le marché national, et son prix varie entre 14.000 et 20.000 DA/Kg, et ce, pour son excellente saveur gustative, mais aussi pour ses bienfaits thérapeutiques dans

la médecine traditionnelle (traitement d'affections oculaire et allergique).

Ces expériences agricoles réussies confirment l'important potentiel de l'agriculture saharienne dans la wilaya d'El-Meniaa, renfermant des produits concurrentiels à forte valeur ajoutée, susceptible de contribuer à la diversification de l'économie nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire, selon les milieux agricoles locaux.